

INFOS

JUIN 2025

NOYAREY.FR



80 ANS DE LA LIBÉRATION



ASSOCIATIONS

**CHEMIN DES
COMMUNAUX**

Vos réponses à l'enquête

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Dernière ligne droite

FINANCES

**TOUT SAVOIR SUR LE
BUDGET 2025**



BIENVENUE A LA

LUDO THEQUE

EN PLEIN AIR

LUNDI 7 JUILLET
de 9h00 à 11h30
Terrain de Foot de
NOYAREY

repli au gymnase
en cas de pluie

GRATUIT
sans inscription

OUVERT à tous
enfants, ados, parents,
grand-parents...

**venez jouer, rêver
et explorer
en plein air
avec nos jeux de
société,
nos parcours
sportifs et ludiques !**



noyarey.fr



Téléchargez
l'appli
Noyarey





Nelly JANIN QUERCIA
Maire de Noyarey
n.janinquercia@noyarey.fr

Chères Nucérétaines et Chers Nucérétains,

dans ce bulletin municipal, vous trouverez de nombreuses informations utiles sur la vie de notre commune et les projets en cours. Mais permettez-moi, exceptionnellement, de prendre la plume sur un ton un peu plus personnel et engagé.

En six années de mandat, je me suis toujours efforcée de séparer l'action municipale du débat politique. C'est la première – et sans doute la seule – fois que je m'en écarte, tant certains faits récents me paraissent préoccupants.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, les premières manœuvres de campagne ont commencé. Et avec elles, hélas, leur lot de désinformation. J'ai eu la tristesse de constater que, malgré nos efforts constants pour expliquer le fonctionnement d'une collectivité, pour agir avec transparence, et pour respecter scrupuleusement les lois et règlements, certains préfèrent s'en remettre à des documents déposés dans leurs boîtes aux lettres.

Ces documents prétendent, à tort, que nous aurions mis fin au permis de construire du local bouliste, perdu des procédures face à un promoteur, et bien d'autres affirmations inexactes ou tronquées, comme sur les questions financières. Ce ne sont pas de simples erreurs, ce sont des manipulations.

Il est regrettable que certaines personnes fassent le choix délibéré d'induire en erreur, au lieu d'assumer leurs responsabilités ou d'engager un débat honnête.

Malheureusement, ce phénomène dépasse notre commune. Il illustre un malaise plus large, que nous connaissons tous : celui d'une époque où l'on tente trop souvent de faire passer une opinion pour un fait, et un soupçon pour une vérité. Face à cela, en tant que citoyen, nous avons un rôle essentiel : ne pas tout croire, vérifier les sources, poser des questions, exercer notre esprit critique.

C'est cette exigence qui m'a poussée à m'engager pour ma commune : comprendre, chercher, interroger, rester lucide. Même notre cerveau, par souci d'économie d'énergie, préfère croire un mensonge plutôt que de faire l'effort de vérifier une vérité. Mais c'est justement cette vigilance intellectuelle qui fait la force d'une démocratie.

Pour ma part, une parole perd toute valeur à partir du moment où elle m'a trompée une seule fois. Vous, habitantes et habitants de Noyarey, vous avez toujours eu des faits, de la transparence et de l'honnêteté, de la part de mon équipe municipale. Cet engagement ne changera pas !

Bel été à vous.

SOMMAIRE

- p. 4 : Associations
- p. 10 : Local bouliste
- p. 11 : 80 ans de la Libération
- p. 16 : Noyarey à l'heure du désert
- p. 18 : Conseil des Aînés
- p. 19 : Culture et manifestations
- p. 21 : Finances
- p. 29 : Enquête chemin des Communaux
- p. 33 : Gestion du cimetère
- p. 34 : Rénovation de l'Église
- p. 36 : Frelon asiatique
- p. 37 : Affaires judiciaires en cours
- p. 38 : Ambroisie
- p. 39 : Travaux infos trafic
- p. 41 : B.A.-BA de l'urba
- p. 43 : Numéros d'urgences et utiles

Les infos des ASSOCIATIONS

Les textes et visuels de ces pages sont rédigés et fournis par les associations, sous leur responsabilité.

NOYAREY c'est toi c'est

Gym Volontaire Noyarey

Depuis décembre 2024, nous avons pris le relais du bureau de l'association de Gymnastique Volontaire dirigée pendant 9 ans par Sylvie Mignardot et son équipe.

Nous tenons à les remercier pour leur engagement, la diversité des cours proposés pendant toutes ces années. Nous allons tout mettre en œuvre pour continuer à faire prospérer cette belle association.

Nous prenons nos marques peu à peu.

En septembre 2025, nous retrouverons les cours déjà dispensés avec les mêmes enseignantes, qui font l'unanimité de tous : Chantal, Delphine, Lilou, Maëlle et Yannick.

Chacun de nos adhérents pourra ainsi pratiquer l'activité qui lui correspond du Hata Yoga au stretching, du Pilates au QI GONG sans oublier les cours de cardio et renforcement musculaire...

Nous réfléchissons à la proposition de nouvelles activités et toutes les suggestions de nos adhérents sont les bienvenues.



Nous serons présentes au forum des associations qui aura lieu le 5 septembre à Noyarey.

Et bien sûr, pour clôturer cette année sportive nous aurons le plaisir de nous retrouver pour notre traditionnel repas de fin d'année le 25 juin.

Sportivement vôtre !

Pour le Bureau,
Laurence SAPEY
Présidente



Les roses de l'Isère

On y est presque, et on va le faire ! Cap sur Octobre 2025

Dans environ 110 jours, nous serons sur la ligne de départ !



Déjà 11 mois que nous préparons ce projet d'envergure incroyable, entre nos recherches de sponsors, de partenariats, d'événements, de préparation de notre 4X4...

Encore quelques événements auxquels nous participerons ces prochaines semaines. Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

Soutenez l'équipage de NOYAREY
Céline & Prazères
prazline38@gmail.com

Programme à retenir	
13 JUILLET	FÊTE NATIONALE Buvette et restauration
21 SEPT.	FÊTE DU VILLAGE Stand Enfants : Fais voyager ton dessin
12 OCT.	GOÛTER DE L'AMITIÉ Partageons un verre à la veille de notre départ
13 OCT.	EN ROUTE POUR LE SAHARA

Don du sang

L'Assemblée Générale annuelle de l'Amicale des Donneurs de Sang Noyarey-Veurey s'est tenue à Noyarey le 20 Mars dernier en présence de Messieurs Didier Perrin et Patrick Commère représentant la mairie de Noyarey, de Mesdames Pascale Rigault et Bret-Drevon représentant la mairie de Veurey-Voroize et de Madame Cécile Coigné, référente de l'Union Départementale des donneurs de sang de l'Isère et animatrice de secteur, devant une assemblée composée d'une vingtaine de personnes.

6 collectes ont été réalisées dont 3 sur Noyarey et 3 sur Veurey-Voroize. Au total, cela représente 284 personnes qui se sont présentées pour 245 dons réalisés, chiffre en augmentation par rapport à l'année 2023 (où 209 personnes s'étaient présentées pour 180 dons réalisés). La collecte de 245 poches de sang a été effectuée auprès de 176 personnes qui ont donné entre 1 et 4 fois leur sang dans l'année, soit dans le détail :

- 123 personnes ont fait 1 don,
- 38 ont fait 2 dons,
- 14 ont fait 3 dons,
- 1 donneur a fait 4 dons.

Parmi les donateurs de l'association, 81 personnes sont de nouveaux donateurs (premier don et donateurs venus d'autres communes).

L'association a réalisé 2 interventions dans les classes de CM2 de Noyarey et de Veurey-Voroize. L'objectif est de sensibiliser les enfants et par conséquent leurs parents, au don du sang.

On entend fréquemment parler d'intelligence artificielle, et un enfant a posé une question qui paraissait toute simple : « Mais on peut faire du sang artificiel s'il n'y a pas assez de donateurs ? »

Alors oui, on peut en faire mais il faut savoir qu'en France, avec des procédés extrêmement complexes, on arrive à « fabriquer » à peine 10 litres qui sont utilisés pour patients ayant des groupes et sous-groupes sanguins très rares, pour lesquels il y a trop peu de donateurs.

En 2022, en France, un peu plus de d'1 million de litres de sang ont été collectés grâce à 1,545 millions de donateurs (soit 3,5% de la population âgée de 18 à 70 ans).

Le don de sang est vital pour 1 million de personnes qui sont soignées chaque année grâce aux dons de sang.

Rappelons que 10 000 dons par jour sont nécessaires, chaque patient recevant en moyenne 5 produits sanguins labiles. 47% des patients transfusés le sont dans le cadre du traitement de maladies du sang ou de cancers et 35% lors d'interventions chirurgicales.

Dates	Lieux de collecte	Horaires de collecte
Mercredi 6 Août	salle Poly'sons de Noyarey	de 16H à 19h30
Lundi 13 Octobre	salle des fêtes de Veurey-Voroize	de 16H à 19h30
Mardi 16 Décembre	salle Poly'sons de Noyarey	de 16H à 19h30

Le renouvellement du bureau a été évoqué, en effet, après 9 années d'investissement, Muriel Bernard-Guelle a souhaité quitter la présidence et c'est Carine Correnoz, jusqu'alors vice-présidente qui la remplace. Un grand merci à Muriel pour son implication et tous nos vœux pour Carine dans sa nouvelle fonction.

Lors de son premier rapport moral, elle a émis le souhait que de nouveaux bénévoles rejoignent le bureau, souhait qui s'est concrétisé sans délai avec l'arrivée de 2 nouvelles personnes qui se sont proposées. Bravo et bienvenue à Lana et Marlène !

Après validation à l'unanimité du rapport d'activité, du bilan financier et du rapport moral, le dernier temps fort de cette soirée a été la remise des diplômes aux donateurs présents. A cette occasion, ceux-ci ont partagé quelques anecdotes personnelles illustrant avec humour et émotion leur engagement.

Ces échanges se sont poursuivis lors du pot de l'amitié qui est venu clore cette réunion.



Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi c'est

Interlude

Noy'Art, Festival d'Arts Vivants à Noyarey !!!

La troisième édition de « Noy'Art » vient de s'achever. Porté par « Interlude et Cie » et « Cultivarts » deux associations nucerétaines, ce beau festival d'arts vivants n'aurait pas vu le jour sans l'engagement d'une équipe de bénévoles passionnés. L'envie ? Créer un événement accessible à tous, simple, joyeux et pleinement vivant. Et le pari est réussi : le public a répondu présent, les artistes ont offert des moments forts, et l'ambiance a été aussi festive que chaleureuse. Pour l'équipe, la plus belle récompense reste ces sourires échangés, les applaudissements, et les discussions animées autour d'un verre ou à la sortie d'un spectacle. Merci à tous les spectateurs !

Caroline, bénévole sur le festival, partage son expérience :

" On y arrive par la route, la piste cyclable le long de l'Isère (le village après Sassenage !) ou en bus...

Noyarey est à deux pas de Grenoble et quel bon air de village On y arrive tôt le matin (ou plus tard selon le rythme des uns et des autres ...) pour participer aux festivités et retrouver l'équipe de Noy'Art.

Un très bon accueil, où l'on se sent pris comme tel et intégré pour participer.

Au programme des bénévoles : le montage/démontage de l'événement, la buvette, l'accueil, la « Rosalie », l'animation des jeux, la gestion du catering pour les artistes et des moments chaleureux bien évidemment !

Noy'Art c'est une programmation de spectacles de qualité, destinés aux plus jeunes et aux plus grands et où chacun s'est

émervillé de ces présentations. Chacun ses goûts certes, mais il y a eu de l'intrigue, des rires, du lâcher-prise et de la bienveillance. Des thèmes qui se partagent entre tous, pour une meilleure compréhension des histoires de chacun et des histoires de « nous » qui tentons de faire, encore, société. Merci à toute l'équipe, c'était super et au plaisir de re-participer ! Venez nombreux l'année prochaine."
Caroline.

Ce festival ne pourrait avoir lieu sans le soutien essentiel de la commune de Noyarey et du Conseil départemental de l'Isère, que nous remercions chaleureusement.

Nos remerciements vont également au Crédit Mutuel, Graphy's Design ainsi que l'entreprise Carrières et Chaux Balthazard & Cotte.



Parparlottes

L'art du Conte a le vent en poupe. A Noyarey aussi ! L'association des Parparlottes propose tout au long de l'année des événements autour du conte sur la commune et dans les environs.

Cette année, à Noyarey, nous avons accompagné la fête d'Halloween en octobre, la bibliothèque à Noël et le festival Epicène en mai. Nous sommes intervenus dans différentes écoles et crèches de l'agglomération au cours de l'année scolaire.

Nous vous convions à participer à notre prochain événement : UNE BALADE CONTÉE le samedi 21 juin à 14h00. Il s'agit d'un parcours dans les bois des Gélinois agrémenté de 6 à 7 histoires (tout public) racontées au cours de la balade. A l'issue de la promenade, un goûter est offert aux participants. Venez nous rejoindre pour ce moment convivial ! (voir les détails sur l'affiche).

Cette année nous avons axé notre projet sur la formation. Donc le Festival du Conte d'octobre est reporté à l'automne 2026.

L'Association est composée actuellement de 9 conteurs et conteuses. S'il vous prend l'envie de raconter des histoires, d'apprendre à conter, à porter la parole devant un public, les portes des PARPARLOTTES vous sont grandes ouvertes. Contactez nous sur le site les parparlottes.fr



Les Parparlottes vous invitent à participer à une

BALADE CONTÉE

Dans les bois du Gélinois à Noyarey
le samedi 21 juin de 14h00 à 17h30



Au cours de la balade, les conteurs vous emporteront dans des histoires imaginaires et captivantes (tout public).

L'animation dure environ 3h30 : une heure de marche (facile) alternée de pauses pour écouter et s'évader dans un joli cadre forestier. Un goûter est offert à l'issue de la balade.

13h30 Rendez-vous sur le parking de la Mairie de Noyarey pour organiser un covotage ou 14h00 sur le chemin des Communaux.

Conseils : Emportez un pantalon long pour éviter piqûres d'insectes ou d'orfèvres... Compte tenu de la présence de quelques miasmes, nos amis à 4 pattes ne seront pas les bienvenus.

Sou des écoles

Retour sur la traditionnelle Chasse aux Oeufs qui s'est déroulée le dimanche 4 mai 2025 au Château de Chaulnes.

C'est avec un immense plaisir, et une météo incertaine, que nous avons pu observer petits et grands partir à la recherche de leurs cailloux de couleurs pour espérer recevoir un ballotin rempli de gourmandises en échange ! 84 enfants étaient inscrits. Seule une dizaine d'entre eux étaient absents. Les présents ont donc pu jouer les prolongations pour tenter de gagner les ballotins restants.



Notre secret pour une chasse réussie :

- Des partenaires d'exception depuis quelques années maintenant, sans qui l'événement ne serait pas possible :
- Denis LE MENEZ, gérant du Château de Chaulnes, mettant à notre disposition extérieur et intérieur de ce beau lieu
- Carrefour Market à Sassenage
- Le Croquant Chattois à CHATTES
- Des sourires sur les visages des enfants, de leurs accompagnants et des membres du Sou des Ecoles.
- Une petite restauration ainsi qu'une buvette pour un goûter en toute convivialité.



Un immense MERCI à tous les participants qui ont contribué à la réussite de cet après-midi !



Prochains événements notables du Sou :

- La tombola : il est possible que les enfants des écoles viennent toquer à votre porte pour la vente de tickets. Beaucoup de lots sont à gagner (entrées au parc Walibi, bons de réduction, entrées à la patinoire et bien d'autres...), tentez votre chance !
- La kermesse : mardi 24 juin 2025 à partir de 16h30, sur le parvis des écoles. Les résultats de la tombola seront communiqués à cette occasion.
- La fête du village : dimanche 21 septembre, un stand sera proposé.

Plus d'informations à ce sujet dès la rentrée.

En route pour l'année 2025-2026 :

Le café de la rentrée vous sera proposé le lundi 1er septembre dès 8h15 pour se retrouver dans la joie et la bonne-humeur.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Le financement des sorties scolaires et extra-scolaires, ainsi que les différents événements qui animent notre village ne peuvent pas se faire sans mettre « la pierre à l'édifice » !!!



Pour ne rien manquer au sujet de nos événements, suivez-nous sur Facebook, Instagram, la chaîne Whats'App. Vous pouvez aussi nous écrire à soudesecoles.noyarey@gmail.com

Nous vous souhaitons un très bel été,
Le SOU et ses membres

Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi moi c'est NOUS

Tennis Club Noyarey-Veurey

Ça bouge au Tennis Club !

Juin est généralement une période riche en animation du côté du Tennis Club de Noyarey-Veurey ! Et 2025 ne dérogera pas à la règle. Nous vous avons en effet concocté un programme ultra-alléchant pour célébrer la **Journée du Tennis le samedi 28 juin 2025** aux abords des courts nucerétains !

En effet, à peine quelques jours après le dernier cours de la saison 2024/2025 de l'École de Tennis, enfants et adultes auront l'occasion de s'affronter lors d'un Tournoi Salade bien amical ! Nous vous proposons de constituer des équipes familiales de doubles, composées d'un parent et d'un enfant, et de vous affronter sans pression aucune. Ce sera l'occasion pour tous d'admirer les progrès de chacun ! Venez nombreux participer ou encourager les futures étoiles de ce sport ! Pour cela, rendez-vous dès 16h00 devant le chalet du Tennis.

Après l'effort, le réconfort : à l'issue de ces rencontres de Tournoi Salade, vers 18h30, se tiendra la Remise des Récompenses de l'École de Tennis. Elle sera immédiatement suivie d'un Apéritif offert par le Club.

Enfin, en guise de feu d'artifice, pour bien clôturer cette journée, nous vous convions à un exceptionnel dîner.

Imaginez : une succulente paëlla concoctée sur place par l'entreprise nucerétaine l'Aïle ou la Cuisse ... Alors que le soleil se couche sur le Vercors, de magnifiques effluves viennent titiller vos narines ... Fermez les yeux, le sud de l'Espagne n'est plus très loin !

Mais ce n'est pas tout ! Alors que le vin coule à flots* (ou presque - l'abus d'alcool est dangereux pour la santé...), cette orgie gargantuesque se conclut par fromage blanc & douceurs sucrées.

Quant au prix, il reste aussi bas que le rebond d'une amortie de Carlos Alcaraz : 8 euros pour les enfants de 14 ans ou moins, et 15 euros pour les autres. Règlement par carte bleue ou par chèque sur place.

Vous en rêvez déjà ?

Alors une seule chose à faire : jetez-vous sur votre boîte mail préférée et écrivez-nous un petit message à tcnoyareyveurey@gmail.com en nous précisant le nombre de convives. Clôture des réservations le 21 juin au plus tard. Attention, vous le comprendrez bien, il sera impossible de débarquer à l'improviste...

Et une dernière annonce pour la route : à peine remis de cette soirée de folie, dès le lundi 30 juin, ce sera le retour du Stage Découverte. L'occasion pour tous les enfants qui souhaiteraient s'essayer à ce magnifique sport, de venir voir comment cela se passe lors de 4 séances dirigées par notre enseignante Catherine, prévues de 16h45 à 17h45 du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet inclus. Renseignements et inscriptions par mail à tcnoyareyveurey@gmail.com. Règlement de 10€ par enfant sur place lors du premier cours. Le nombre de places étant limité, priorité sera donnée aux enfants découvrant le tennis.

Voilà de quoi bien animer cette fin d'année scolaire.

Du côté du Bureau, on est déjà tout excité, et on espère que ce sera également votre cas à la lecture de ces quelques lignes !

A très bientôt donc, sur et en dehors des courts !
R.B.

La transparence de nos choix envers les habitants a toujours guidé notre action. Régulièrement, nous proposons à toutes les associations d'être partenaire de nos manifestations en tenant la buvette. Cette offre leur permet une rentrée d'argent mais aussi une exposition auprès des habitants pour mieux se faire connaître. L'équité nous impose de répartir ces attributions entre les différentes associations qui se sont portées volontaires. Il est cependant possible, que sur certaines manifestations, aucune association ne se soit manifestée. Nous proposons alors à l'association volontaire sur la prochaine manifestation si elle souhaite participer à celle-ci.

L'équipe municipale.

Journée du Tennis - 28 Juin 2025
le long des courts de NOYAREY

Au programme des festivités ...

- 16h : Tournoi Salade de Doubles Parents/ Enfants**
Viens en famille affronter tes copains !
Quelle famille sortira vainqueur ?
- 18h30 : Remise des Récompenses**
de l'École de Tennis, suivie d'un
- 19h : Apéritif offert par le Club**
- 20h : Repas du TCNV (sur réservation)**
Venez vous délecter d'une délicieuse Paëlla concoctée sur place par *L'Aïle ou la Cuisse*
Fromage blanc, dessert & vin compris

Tarif : 15€ / 8€ pour les enfants de 14 ans ou moins
Réservation par mail : tcnoyareyveurey@gmail.com
avant le 21 juin 2025

Venez célébrer l'arrivée de l'été jusqu'au bout de la nuit !

LOCAL BOULISTE ? on fait le point !

Un équipement très attendu

Depuis plus de 20 ans, le club Noyarey Pétanque Loisirs souhaitait un local dédié à proximité de ses terrains, comme la majorité des clubs en Isère.

Un projet de construction avait été initié en 2017, avec l'obtention d'un permis de construire en **février 2018**. Mais l'information transmise par la Préfecture, la même année, concernant un nouveau risque d'inondation lié à la rupture des berges du Drac (**PPRI Drac***), a conduit la commune à ne pas engager les travaux car la parcelle retenue pour la construction du local était devenue **inconstructible**.

L'ensemble de ces éléments n'ont jamais été portés à la connaissance du club.

Un projet avorté

Les travaux n'ayant jamais été engagés, le permis de construire est devenu automatiquement **caduc au 28 février 2021**, conformément à la réglementation.

C'est la **nouvelle municipalité**, élue en 2020, qui a pris l'**arrêté officiel constatant cette caducité le 21 décembre 2023**. Cette régularisation administrative a permis à la

commune d'éviter le paiement des taxes et contributions (notamment la taxe d'aménagement et la participation pour l'assainissement collectif) associées à un projet non réalisé.

Remis sur les rails

Dans une volonté de relancer le dossier sur des bases solides, la nouvelle équipe a engagé, dès le début du mandat, un audit complet des bâtiments communaux. Cette démarche a permis d'identifier une solution alternative plus durable et responsable : **la rénovation de l'annexe du gymnase en espace associatif partagé**.

Après **concertation** avec les associations concernées, le projet a été officialisé par une délibération municipale en janvier 2024. Il offrira aux acteurs associatifs locaux, dont le club de pétanque, un espace fonctionnel, conforme aux normes d'accessibilité et de sécurité et aux contraintes réglementaires.

Les travaux débuteront courant 2025. Ce projet incarne une ambition forte : **soutenir la vie associative locale, préserver les finances publiques et valoriser le patrimoine bâti existant**.

*PPRI = Plan de Prévention du Risque inondation



2018

Obtention d'un permis de construire en février 2018.

2018

La Préfecture classe le terrain inconstructible car situé en zone inondable.



2021

Le permis de construire devient caduc réglementairement.

2023

Arrêté officiel du 21 décembre 2023 constatant cette caducité pour ne pas payer des taxes.



2024

Concertation avec les associations concernées pour relancer le projet.

2025

Début des travaux courant 2025.



Ferveur et émotions pour les 80 ans de la Libération



Ce jeudi 8 mai 2025,
les communes de Noyarey et Veurey-Voroize
ont vibré au rythme des commémorations
du 80ème anniversaire de la Libération.
Orchestrée de main de maître par
la Brigadier-Chef de Noyarey, Perrine HACHOUD,
cette journée mémorable a offert aux habitants
de tous âges une plongée dans l'histoire
et un vibrant hommage à ceux
qui ont combattu pour notre liberté.
Revivez en photos l'intensité des moments
partagés tout au long de cette journée.

Dès 11h00, la salle Poly'Sons à Noyarey a ouvert ses portes sur le passé avec deux expositions gratuites et poignantes. « Les Juifs de France dans la Shoah » et « Désobéir pour sauver, des policiers justes parmi les Justes » ont offert un éclairage nécessaire sur des chapitres sombres de notre histoire, invitant à la réflexion et au souvenir.



L'après-midi a débuté de manière spectaculaire à 14h00 avec une démonstration très impressionnante de la Brigade canine de la police nationale de Grenoble. Les chiens policiers, sous la direction de leurs maîtres, ont fait montre de leur incroyable flair lors d'exercices de recherche de stupéfiants et de leur efficacité lors de simulations d'interpellation.



À 15h30, l'ambiance est montée d'un cran avec le départ d'un défilé de voitures d'époque de la Seconde Guerre mondiale. Jeep et autres véhicules emblématiques, fournis par l'association Isère 39-45, ont paradé fièrement, accompagnés par les notes entraînantes de la fanfare du Réveil Fontainois. Une foule intergénérationnelle, a suivi le cortège jusqu'à la stèle commémorative de la digue, lieu chargé d'histoire.





Le point d'orgue de la journée fut la cérémonie commémorative à 16h00. Le recueillement était palpable lorsque les enfants de l'école élémentaire « Le Mûrier » de Noyarey ont activement participé à l'hommage, ravivant la mémoire des Nucérétains tombés le 5 août 1944 en ce lieu précis.

Didier Perrin a ensuite transporté l'assistance en 1945 en lisant un extrait poignant du conseil municipal du 16 juin de cette année-là, décrivant les événements durant l'occupation locale.

(voir texte page suivante)



L'émotion fut encore plus intense lorsque le Maréchal des logis de la brigade de gendarmerie de Sassenage, Samy Quenet, a partagé un témoignage personnel et fort. Il a lu un texte expliquant le sauvetage de son grand-père, Moeshe KON, par trois policiers de Nancy reconnus Justes parmi les Nations. Un récit de courage et d'humanité qui a profondément touché l'assemblée.

Les discours officiels ont suivi, porteurs de messages de souvenir et d'espoir. Monsieur Chabert Gérard, représentant des Pionniers du Vercors, a rappelé les sacrifices consentis. Madame la Maire de Veurey-Voroize et Madame la Maire de Noyarey ont ensuite pris la parole, soulignant l'importance du devoir de mémoire et la force du lien intercommunal dans ces moments de partage.



Les enfants des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire de Noyarey ont offert un moment de grâce en interprétant avec ferveur « Le Chant des Partisans ». Le dépôt de gerbes a constitué un autre moment solennel : d'abord par les enfants accompagnés de M. Chabert, puis par Mesdames Nelly Janin-Quercia, Maire de Noyarey et Pascale Rigault, Maire de Veurey-Voroize. La « Sonnerie aux Morts », jouée par le Réveil Fontainois, a précédé une « Marseillaise » vibrante, chantée a cappella par les enfants et reprise en chœur par une assistance unie.

Les officiels ont ensuite salué les porte-drapeaux, dont ceux de la FNACA. Parmi les dignitaires présents, on notait également la présence de M. Alexandre Cohen, représentant le Souvenir Français et M. Michel Vendra Maire de Sassenage.

Un détail touchant a marqué toute la cérémonie : la présence du jeune Timéo DELPRAT, qui a fièrement porté le drapeau de la guerre d'Indochine en hommage à son arrière-grand-père. Un symbole fort de la transmission de la mémoire à travers les générations.



Cette journée riche en émotions et en souvenirs s'est conclue chaleureusement à la salle Poly'Sons, où toute la foule s'est retrouvée autour du verre de l'amitié, prolongeant ces instants de communion et de fraternité. Les sourires et les échanges animés, attestent du succès de ces commémorations du 80ème anniversaire de la Libération.



Extrait du conseil municipal de Noyarey du 16 juin 1945

Inauguration du monument élevé à la mémoire des fusillés et réception des prisonniers rapatriés.

Le conseil municipal décide de procéder le dimanche 24 juin à l'inauguration de la stèle érigée en mémoire des 15 patriotes fusillés par les Allemands en juillet-août 1944. Le concours de la fanfare de Veurey ayant été offert gracieusement, le rassemblement du cortège aura lieu à la gare à 16h, pour prendre le chemin de la vanne, où le monument est érigé sur la digue au lieu même où furent perpétrés les assassinats.

Le conseil décide que le rapport suivant présenté par Monsieur le maire relatif à l'occupation allemande de Noyarey en juillet-août 1944 sera transcrit sur le registre de ses délibérations :

“Le 20 juillet 1944, vers 8h du matin, des camions camouflés de branchages arrivent à Noyarey et des allemands au nombre d'une centaine se répandent dans le pays. Les uns installent un canon léger de montagne au Maupas, les autres des mitrailleuses dans les différents quartiers. Ce sont des alpins bavarois et des pionniers qui viennent surveiller la route de la plaine, les chemins et les sentiers, donnant accès au Vercors.

Bientôt toutes les maisons, toutes les granges susceptibles d'abriter les postes de garde sont envahies, les toits percés, des morceaux de murs démolis, des fusils-mitrailleurs, des mitrailleuses braqués en direction de la montagne.

Le poste de commandement s'installe au café MEURS, s'emparant de toutes les salles et du jeu de boules, reléguant le propriétaire dans un coin, camouflant son installation avec un drapeau de la Croix-Rouge.

Le poste téléphonique est interdit au public. Les lignes sont bloquées, les chemins de la montagne, minés. Le ravitaillement des occupants arrive de Grenoble par camion ; il ne paraît pas très abondant. Aussi les Allemands vont se nourrir sur l'habitant, achetant ou volant le plus souvent : poules, canards, oies, œufs, lait, pommes de terre. On en voit même venir se faire servir sous menace du sucre dans les épicerie fournissant les coupons réglementaires, volés on ne sait où.

Des bicyclettes sont réquisitionnées et les Allemands patrouillent dans la plaine. La Kommandantur réclame la liste des habitants, liste qui ne leur sera d'ailleurs jamais communiquée, puis elle décide le couvre-feu général, avec interdiction de sortir de chez soi, sauf pour le ravitaillement chez les commerçants dans la matinée, les cultivateurs n'ont le droit d'aller dans la plaine que pour chercher du vert entre neuf heures et onze heures du matin. Cette interdiction dure quatre jours.

Tout se passe assez bien, au début, ceux qui avait été inquiétés, dont les maisons avaient été perquisitionnées et saccagées, furent relâchés après interrogatoires. Monsieur Oddos, adjoint au maire, en l'absence de celui-ci, bloqué à Paris, par suite de l'arrêt de tout trafic ferroviaire peut organiser le ravitaillement en pain de la population qui en est privée depuis plusieurs jours.

Des batailles partiels sont faits avec des moyens de fortune. Les relations avec l'occupant sont relativement correctes. Mais le 27 juillet, une patrouille ayant capturé sur le chemin de la digue un jeune homme de 18 ans, le conduit à la Kommandantur d'où après un interrogatoire sommaire, il est dirigé, poussé, malgré ses protestations, jusqu'à l'orée du bois de Plachin où il est fusillé et son corps abandonné. Plus tard, dans la soirée, un autre jeune homme encadré par le peloton des tueurs est conduit sur le chemin d'Ezy, fusillé et jeté dans l'Eyard.

Ces deux jeunes gens identifiés plus tard : il s'agit de René Gabriel Argoud, 18 ans, domicilié à Romans, et de Angelo Joseph Francescato, 21 ans, domicilié à Le Gua de Vif, appartenaient au maquis du Vercors. La tension des nerfs s'accroît, l'inquiétude de chacun grandit. Les jeunes résidant à Noyarey n'étant pas tous en règle vis-à-vis du S.T.O., des dispositions sont prises par la mairie pour régulariser in extremis la situation de chacun.

Le lendemain, monsieur Oddos et Monsieur Faure, secrétaire de Mairie, interviennent auprès de la Kommandantur pour enterrer les morts. Le secrétaire réclame avec insistance les papiers des victimes. Ils doivent venir le lendemain et sont finalement autorisés à les faire enterrer sur place sans cérémonie. Leurs

papiers d'identité ne sont pas communiqués. A partir de cette intervention les arrestations de jeunes patriotes se multiplient, La Kommandantur change de tactique. Les captifs sont enfermés dans le jeu de boules du café Meurs, et certains sont sauvagement frappés à coup de barre de bois, certains attachés sur une table, restent sans nourriture, sans boisson malgré leur épuisement, puis quelques-uns sont conduits sur les bords de l'Isère, par le chemin de la Vanne, fusillés et jetés à l'eau. Le plus sauvagement martyrisé : Julien Sordet, âgé de 31 ans, domicilié aux Côtes de Sassenage fut porté mourant sur la digue par ses camarades d'infortune.

Une perquisition qui pouvait avoir les plus graves conséquences avait amené la découverte dans une maison de la rue de Pailler, d'armes et d'explosifs. Le quartier était menacé d'incendie. Une énergique intervention de Monsieur Oddos et du secrétaire de Mairie, empêche le pire.

Le samedi 29 juillet, une forte patrouille part dans la nuit pour Ezy où tous les habitants sont interrogés. Finalement dimanche 30, la patrouille ramène à Noyarey tous les hommes de 15 à 40 ans. L'anxiété est grande car parmi eux se trouvent des réfractaires aux S.T.O. et des personnes ayant eu des démêlés avec la Gestapo. Mais leurs papiers ayant été mis en temps voulu « bien en règle » par la mairie, tous sont relâchés dans l'après-midi.

Le 4 août au matin, une patrouille appréhende, vers le Diday, 16, José Infanzon résidant avec sa femme et sa fille à Noyarey. Il redescendait du Vercors où il avait participé à la bataille de Saint Nizier et à celle de Valchevrières.

Aussitôt l'adjoint et le secrétaire de Mairie mandés à la Kommandantur s'entendent dire qu'étant « responsables » ils seront fusillés si un « terroriste » de Noyarey était encore arrêté. Or, cinq autres patriotes, résidant dans le pays auraient pu grâce à la vigilance des habitants, rejoindre leurs demeures. Monsieur Infanzon est fusillé, son corps, jeté à l'Isère.

Enfin le 5 août à midi, les occupants abandonnent la région de Noyarey au grand soulagement de la population. Hélas, une quinzaine de jeunes gens avaient été fusillés et leurs corps jetés à l'Isère. José Infanzon compte parmi les victimes.

Des recherches entreprises aussitôt permettent de retirer les corps de Messieurs Julien Sordet et Georges Hureau. Une sépulture décente leur est donnée ainsi qu'à René Argoud et Angelo Francescato dans le cimetière communal malgré l'interdiction qui avait été faite par les Allemands.

Le 15 août, le corps d'un inconnu, non identifié depuis, est retiré de l'Isère en amont du Furon. Son cadavre porte des traces de balles. Il est inhumé au cimetière.

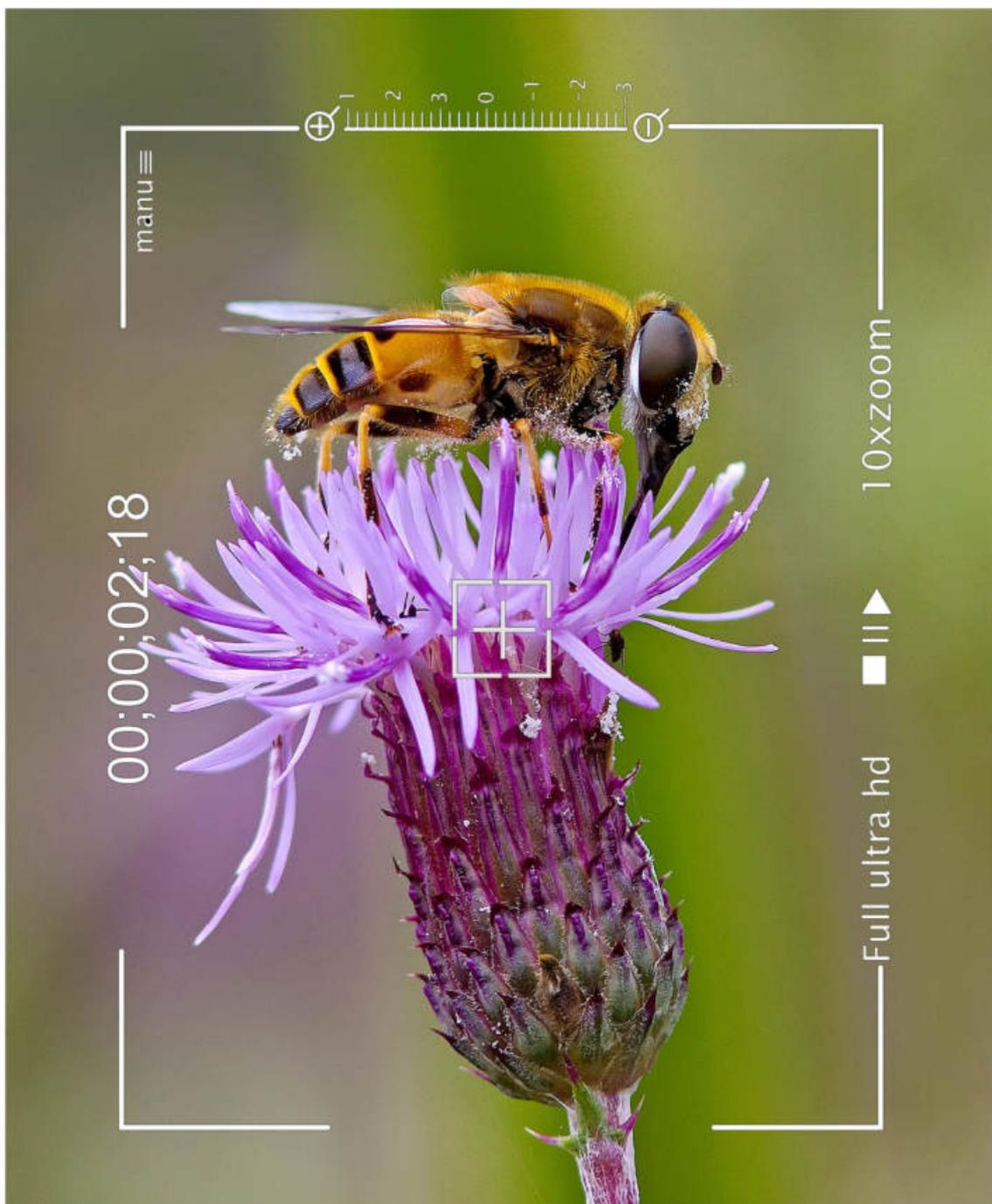
Pendant les 17 jours d'occupation, l'attitude de la population fut pleine de dignité. Pendant cette période de tension, aucune indiscrétion ne fut commise. Ceux qui avaient des raisons de se cacher des Allemands purent le faire en sécurité. Et malgré une surveillance active des nazis, une centaine de jeunes patriotes, réussirent, après avoir été ravitaillés par la population, surtout par ceux d'Ezy et du Poyet, à traverser les forêts, les barrages et à rejoindre leur domicile. Certains furent même habillés « en civil » et nantis de « papiers réguliers » par la Mairie.

Les jours qui suivirent le départ des Allemands furent des jours de labeur intense pour les cultivateurs dont les travaux étaient restés en suspens. Il fallait battre les blés d'urgence pour assurer le ravitaillement de la population. Des décisions furent prises qu'il fallut faire entériner par la suite par la Direction du Ravitaillement. La soudure fut assurée.

Dès le 15 août, à la nouvelle du débarquement alliés sur les côtes méditerranéennes, les jeunes de retour du Vercors se rassemblent et avec une dizaine d'autres jeunes gens rejoignent l'armée secrète.

Les 20, 21, 22 août, ils participent à la surveillance du Bec de l'Echaillon et du Pont de Veurey. Puis c'est la libération de Grenoble. Un mât orné des couleurs alliées se dresse spontanément sur la place Victor Jat.

Les habitants se groupent et sur la digue, ils vont rendre un suprême hommage aux 15 jeunes héros, sauvagement assassinés par les nazis pendant leur occupation de Noyarey.”



Prenez des photos à Noyarey mettant en valeur

- les zones humides (batraciens, libellules, mares, prairies humides, roselières et tourbières...)
- les chauves-souris
- les pollinisateurs
- les haies et arbres remarquables
- la flore

Envoyez-nous au maximum 1 photo par catégorie et par personne donc 5 si vous participez dans chaque catégorie, en scannant ce QrCode ou sur noyarey.fr/missionphoto





NOYAREY A L'HEURE DU DESERT !

Deux amies s'élançant pour un défi solidaire au Trophée Roses des Sables.



L'effervescence gagne les cœurs de deux Nucérétaines, amies inséparables depuis seize printemps. Animées par une soif d'aventure et un profond désir de se rendre utiles, elles se préparent à relever un défi hors du commun : le Trophée Roses des Sables. Ce rallye-raid 100%

est bien plus qu'une simple course automobile. C'est un engagement profond envers des causes qui leur tiennent particulièrement à cœur : le soutien aux enfants malades et en situation de handicap, ainsi que la lutte contre le cancer du sein.

Le Trophée Roses des Sables est en effet intrinsèquement lié à la solidarité. Une partie des fonds récoltés par les participantes est directement reversée à des associations partenaires œuvrant pour les enfants en situation de handicap et pour l'accompagnement des femmes touchées par le cancer du sein. Chaque kilomètre parcouru, chaque obstacle surmonté dans l'immensité du désert, sera un hommage à la force et au courage de ceux qui se battent au quotidien.

paysages arides, affronter les dunes impitoyables, surmonter les éventuelles pannes mécaniques et déjouer les pièges du désert marocain. Une aventure qui mettra à rude épreuve leur sens de l'orientation, leur esprit d'équipe et leur capacité d'adaptation.

Fières de leurs racines, les deux Nucérétaines porteront haut les couleurs de leur village, Noyarey, tout au long de leur périple. Mais elles le savent, cette aventure n'est pas seulement la leur.



féminin, qui se déroulera en octobre prochain au cœur des majestueuses dunes du désert marocain, promet d'être une expérience intense, tant sur le plan personnel que solidaire.

Pour ces deux femmes, dont les identités restent pour l'instant discrètes sous le nom de leur future équipe, "Prazline38", cette aventure

"Il y a un an, l'idée a germé, portée par ces causes qui nous touchent profondément," confient-elles avec une émotion palpable. "Nous voulions sortir de notre quotidien, nous dépasser et surtout, apporter notre pierre à l'édifice pour ces associations qui font un travail remarquable."

"Chaque moment vécu dans le désert sera dédié à ces enfants, à ces femmes," expliquent les deux amies. "C'est ce qui donnera un sens profond à notre aventure et nous poussera à nous dépasser."

Le défi qui attend la team Prazline38 est de taille. Armées d'une simple boussole et d'un roadbook, sans l'assistance du GPS, elles devront naviguer à travers les



"Grâce à la générosité, aux encouragements et au soutien de tellement de personnes, cette aventure devient possible," soulignent-elles avec gratitude. "La team Prazline38, c'est aussi vous."

Particuliers, entreprises, la commune, le département... nombreux sont ceux qui ont déjà apporté leur contribution, qu'il s'agisse de dons financiers, de partages d'informations ou de simples mots d'encouragement. Un élan de solidarité qui touche profondément les deux amies.

"Chacun de vos gestes nous accompagne," insistent-elles. "Alors continuez à nous suivre, parlez de notre histoire, partagez notre aventure !"

Et pour ceux qui souhaiteraient apporter leur pierre à l'édifice et soutenir les causes qui tiennent à cœur à la team Prazline38, il est encore possible de se mobiliser. "Si vous aussi, vous êtes sensibles à ces causes, aidez-nous à faire la

différence," lancent-elles comme un appel. "Parce que Noyarey, c'est notre village de cœur, notre point de départ, notre plus beau soutien. Et surtout, parce qu'à deux, on va vite, mais ensemble, on va plus loin."

Pour aller encore plus loin dans ce partage et cette aventure collective, la team Prazline38 a lancé une initiative originale : l'action "Fais voyager ton dessin". À l'occasion de la fête du village en septembre prochain, les enfants (et pourquoi pas les parents !) seront invités à réaliser un dessin qui sera précieusement embarqué à bord du 4x4 pour traverser les dunes du Sahara. Une manière symbolique de faire voyager un peu de Noyarey au cœur de cette aventure humaine et solidaire.

Alors, restez connectés pour suivre les préparatifs et l'aventure de la team Prazline38, deux Nucerétaines au grand cœur prêtes à relever un défi inoubliable pour une noble cause.



Céline

J'ai 48 ans, maman de deux enfants, je vis à Noyarey et je travaille à mon compte dans le service aux entreprises.

J'aime les voyages, partager du temps avec mes enfants, siroter un verre en terrasse avec mes amis, œuvrer pour des causes solidaires et humaines.

Mes qualités pour l'aventure, à l'aise derrière un volant ou une boussole, quelques rallyes régionaux par le passé, prête à relever ce nouveau challenge ! Je suis fonceuse et tenace à toute épreuve.

Ma motivation, je dédie cette participation à toutes celles qui se battent contre le cancer du sein, avec courage et optimisme, ce combat, il a le visage d'une amie, d'une sœur, d'une mère... ou peut-être le vôtre. C'est pour elles, pour vous, que j'ai choisi de partir.

SOUTENEZ L'EQUIPAGE DE NOYAREY

Facebook : Prazline Noyarey + Instagram : prazline38

- ★ **13 octobre** : Rendez-vous port de Sète
- ★ **14-15 octobre** : Traversée bateau
- ★ **16 octobre** : Arrivée à Nador
Liaison vers la région de Merzouga
- ★ **17 octobre** : Vérification administrative et technique
- ★ **18 octobre** : Journée solidaire
- ★ **Du 19 au 24 octobre** : Étapes dans le désert marocain
Arrivée à Fès en fin de journée (sous réserve de modifications)
- ★ **25 octobre** : Journée libre
Soirée de remise des prix
Nuit en hôtel (réservée par l'organisation)
- ★ **26 octobre** : Départ du Maroc depuis port de Nador



Prazères

J'ai 51 ans, maman de deux grands garçons, originaire de Noyarey, je travaille à mon compte comme Coiffeuse à domicile.

J'aime découvrir de nouvelles choses, participer à des jeux télévisés, aider les associations de mon village, partager des moments conviviaux avec du monde.

Mes qualités pour l'aventure, mon esprit d'équipe, mon goût pour aller vers l'inconnu et tester de nouveaux défis.

Ma motivation. Ayant vécu de près les réalités liées au handicap reconnu, je suis particulièrement sensible à la nécessité d'un accompagnement bienveillant et adapté pour chaque enfant. Cet engagement personnel renforce ma volonté de porter des valeurs d'inclusion, de solidarité et d'espoir à travers le Trophée Roses des Sables.

CONSEIL DES AÎNÉS JOURNÉE NETTOYAGE CITOYEN

Le samedi 22 mars, à l'initiative du Conseil des Aînés, une trentaine de personnes s'est retrouvée, dès 8h30, devant la salle Poly'sons pour une matinée nettoyage.



Après quelques viennoiseries offertes par la municipalité, les participants se sont répartis les secteurs de collecte de déchets : le bois des Gélinois, la route départementale, le village, Actipôle, la route du Ruisset et les abords de l'EHPAD.



L'association des Hauts de Noyarey participait également à cette mobilisation citoyenne sur Ezy.

C'est une benne complète qui a été collectée. Les déchets les plus récupérés sont en premier lieu les canettes en alu et en verre, les plastiques et des objets hétéroclites tels que des batteries, des sacs poubelles remplis de filtres à huile usagés, des pneus...

Les membres du conseil des Aînés remercient vivement les participants.



L'école Georges Duflot remercie Carrières et Chaux Balthazard & Cotte pour leur soutien !



L'école Georges Duflot du Village de l'Amitié tient à exprimer sa profonde gratitude envers Monsieur Delabarre, directeur des usines Carrières et Chaux Balthazard & Cotte. Grâce à leur généreux don, nos élèves ont pu bénéficier des séances de piscine à Sassenage tout au long de cette année scolaire 2024-2025, malgré une augmentation significative des coûts.

Ce soutien précieux a rendu possible non seulement le maintien de cette activité essentielle, mais il a également enrichi le parcours de nos jeunes apprenants. Ces 11 séances ont permis à nos élèves de découvrir les joies de la natation, d'acquérir des compétences cruciales pour leur sécurité aquatique, et de développer des qualités importantes telles que la persévérance et la maîtrise de leurs appréhensions.

La direction et l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école Georges Duflot remercient sincèrement l'entreprise Carrières et Chaux Balthazard & Cotte pour leur engagement citoyen et leur soutien indéfectible à notre établissement scolaire. Ce geste de solidarité est une véritable bouffée d'oxygène pour nos projets éducatifs et contribue grandement au bien-être et à l'épanouissement de nos élèves.



Fête du village 2025

La traditionnelle fête du village aura lieu le dimanche 21 septembre. Le groupe de travail « vie du village » a choisi pour thème du défilé LE FUTUR. Ce thème peut être riche de propositions, cela peut renvoyer à l'imaginaire de la science-fiction, la vie extra-terrestre, la vie sous la mer, mais aussi notre environnement modifié, notre planète Terre différente de celle que nous connaissons... Faisons confiance à l'imagination de chacun, petits et grands pour trouver des déguisements haut en couleur comme d'habitude.

Comme en 2024, la fête se déroulera à l'école élémentaire et autour de la plaine des sports afin de disposer de suffisamment d'espace pour accueillir de nombreuses animations.

Rendez-vous donc le troisième dimanche de septembre pour cette journée festive.



Festival des 10 jours de la culture

Le samedi 19 avril, le Brésil était présent dans la commune avec le groupe de musique Mammaya.

Dans le cadre du festival métropolitain des 10 jours de la culture, un atelier de fabrication de « bombes sonores » avait été mis en place, suivi d'un concert déambulatoire dans les rues du haut du village au départ de la place Victor Jat.

Une météo agréable aura permis de passer un agréable moment festif en ce premier jour de vacances scolaires de printemps.



Journée de la sculpture à Noyarey

Le samedi 8 juin 2024, une journée consacrée à la sculpture s'est déroulée sur le parvis de l'école élémentaire.

Ce jour-là, la commune avait accueilli Bomave Konaté, originaire du Burkina Faso, Jérôme Bayet, artiste plasticien grenoblois et Fabienne Commere Louvel.

Fabienne Louvel Commere avait réalisé une pintade géante et avait fait participer les enfants et les adultes à sa décoration.

Jérôme Bayet avait installé deux de ses oeuvres en « papier mâché » NESSIE, un monstre d'eau douce dans le Ruisset à côté de l'école et ZIGA, une chèvre monumentale que tous les volontaires avaient pu décorer.

Bomavé Konaté avait transformé quelques troncs glanés dans le bois de Gelinot en LEZARD ou en ELEPHANTS.

Bomavé Konaté est un forgeron burkinabé, sculpteur de masques traditionnels, nommé « trésor humain vivant » par son pays en raison de son savoir-faire ancestral. En tant que forgeron, il fabrique lui-même les

outils qui lui permettent de travailler le bois. Quelques jours avant le samedi 8 juin, il avait passé toute une journée à l'école pour parler de son travail, de sa vie et de son pays avec les enfants des classes de l'école, tout en sculptant des petites pintades, son animal fétiche. La PINTADE est un animal au statut particulier dans le village de Bomavé, car elle symbolise la liberté et le vivre ensemble.

Comme il était prévu dans le projet, le LEZARD et les ELEPHANTS ont rejoint la cour de l'école élémentaire le jeudi 20 mars 2025 pour y rester définitivement. A cette occasion, une petite cérémonie d'inauguration a eu lieu en présence de tous les élèves.



ACCUEIL
des
Nouveaux Arrivants

BRUNCH
Samedi 21 Juin
de 10h à 12h
Salle sous
La Mairie

NOYAREY
vous souhaitez
BIENVENUE
à tous

noyarey.fr
Mairie de Noyarey
75 rue du Maupas
04 76 53 82 01

Renseignements et inscriptions obligatoires :
p.ribeiro@noyarey.fr

Noyarey en Fleurs !

Le printemps s'est installé à Noyarey, grâce au travail assidu de nos services techniques. Durant le mois de mai, Mathilde Royer et Philippe Rebreyend ont œuvré avec passion pour embellir notre village.

Ce sont ainsi plus de 700 fleurs et plantes qui ont trouvé leur place dans les massifs communaux, venant égayer nos rues et nos espaces publics. Huit pots géants repeints par le groupe embellissement, ont été disposés stratégiquement, tandis que cinq fontaines ont été ornées de végétaux, ajoutant une touche de sérénité à notre environnement.



Bégonias aux teintes vives, impatiences délicates, verveines parfumées, dahlias majestueux, coriopsis solaires et élégantes alstromérias composent cette symphonie de couleurs qui embellit notre quotidien.

Un tel fleurissement demande un entretien régulier. Il nécessitera trois séances

hebdomadaires de trois heures d'arrosage, représentant un volume total de 12 m³ d'eau par mois, puisé directement dans la nappe phréatique de l'Isère, dans le respect de nos ressources naturelles.

Il est important de souligner que l'embellissement de notre commune est un effort collectif. Le groupe "Embellissement du Village" apporte également une contribution précieuse et régulière. Leur implication est notamment visible à la Bascule, où les lettres en bois de NOYAREY sont joliment mises en valeur par leurs décorations.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Mathilde et Philippe, ainsi que les membres du groupe "Embellissement du Village" pour leur engagement et leur travail qui contribuent à rendre notre village toujours plus agréable à vivre et à regarder.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Salle Poly'sons de Noyarey

SAMEDI 21 JUIN 2025

LES MOUCHES BLEUES

19H 1ère partie
scène ouverte (solo ou duo)
Se présenter à la régie son

21H Concert des
Mouches Bleues

Entrée gratuite
Buvette et petite restauration sur place

La mission de l'AS de l'Argentière à l'Echaillon sur Noyarey.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, l'ASA de l'Argentière à l'Echaillon a conservé ses obligations en matière d'entretien courant le long de son réseau hydrographique, indispensable au drainage de la plaine rappelons-le inondable, ainsi qu'à la mise en valeur des propriétés bâties et non bâties.

Les travaux d'entretien courant programmés chaque année par l'AS, constituée de syndics titulaires et suppléants, tous bénévoles sont réalisés au quotidien le long des cours d'eau et fossés de drainage, classés (50 km de cours d'eau environ) et dans ce cadre-là soumis à des servitudes légales d'une largeur de 4 mètres sur chacune des deux berges consistent au fauchage, au débroussaillagemanuel

sélectif des berges, au curage de propreté et d'entretien régulier, à la réfection de berge au moyen de techniques végétales

Ces interventions sont réalisées dans le respect des lois et règlements qui s'appliquent entre autres au titre de la police de l'eau et de la pêche.

Aussi, elles s'inscrivent dans le respect de l'environnement et de non-dégradation de la qualité des milieux aquatiques, portées par les documents officiels tels que le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).



FINANCES



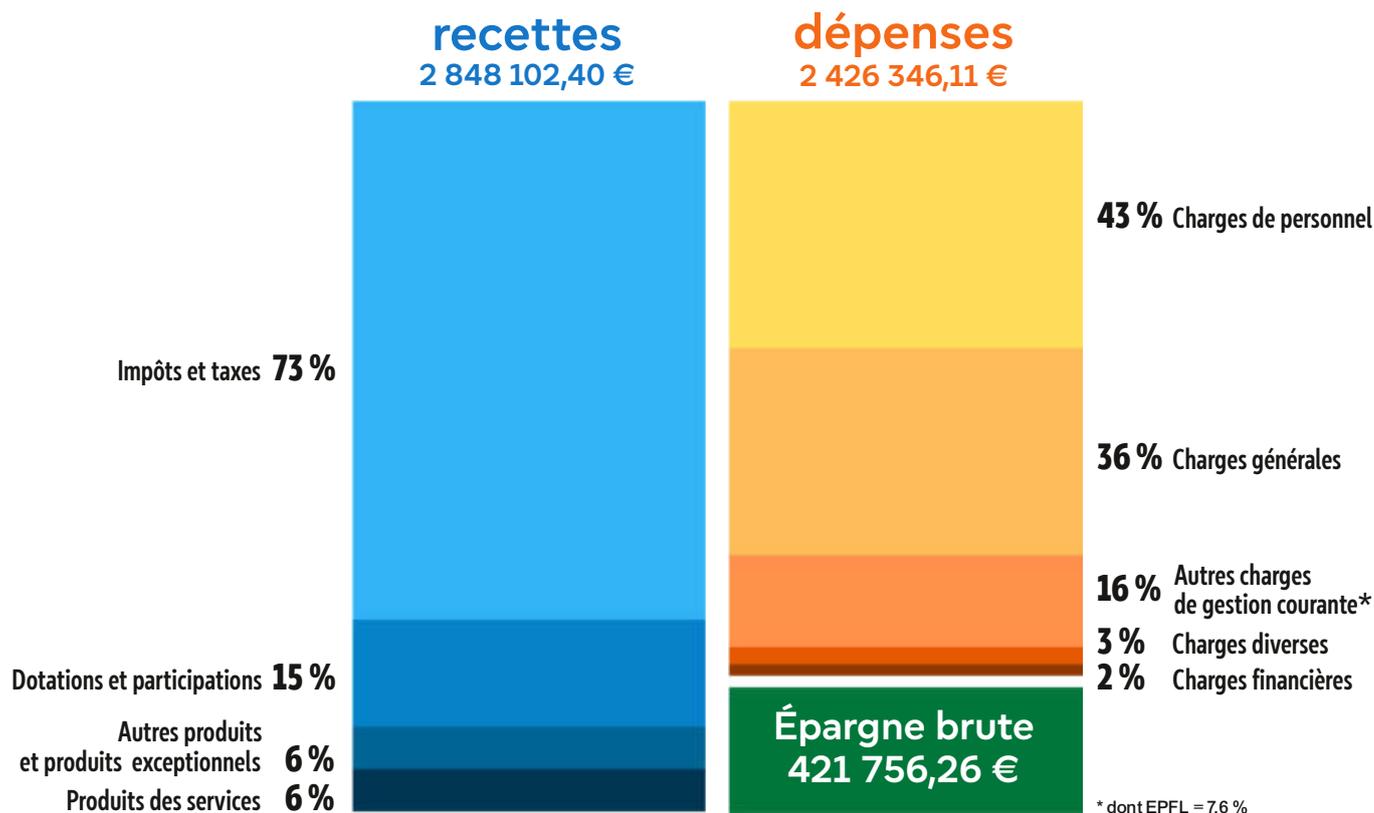
BUDGET 2025

Comptes 2024
Fiscalité
Fonctionnement
Investissement



LES COMPTES 2024

Le fonctionnement de la commune : une gestion rigoureuse au service de tous.



Pour évaluer la gestion 2024, il est nécessaire de compléter la notion d'**épargne brute comptable** par la notion d'**épargne de gestion**.

L'épargne brute comptable supporte une dépense exceptionnelle de 184 000 € (7,6 %) qui correspond à une première échéance du déficit d'opérations foncières engagées auprès de l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) avant notre prise de fonction.

L'épargne "de gestion" exclut donc logiquement cette dépense exceptionnelle, étrangère à la gestion courante.

Épargne comptable : 421 756,29 € (soit **14,8 %** du budget)

Épargne de gestion : 605 556,29 € (soit **21,3 %** du budget)

FOCUS SUR L'ÉPARGNE

Pour les communes, l'épargne constitue un enjeu crucial, déterminant pour leur liberté et leur capacité à investir.

Taux d'épargne brute Éléments comparatifs

(en % du montant du budget)

14,75 % Épargne brute moyenne de Noyarey entre 2008 et 2019 **

20,90 % Épargne brute moyenne de Noyarey, depuis notre prise de fonction en 2020 *

17,20 % Épargne brute moyenne des communes comparables à Noyarey en 2018 **

La gestion quotidienne rigoureuse permet désormais à notre collectivité d'améliorer sa capacité à investir et à accompagner la vie quotidienne des habitants.

* source : comptes de la commune, voir commentaire ci-contre.

** source : Audit financier 2020 par le cabinet Stratorial.



L'INVESTISSEMENT

Un résultat global de 1 117 615,16 € pour financer les projets.

Ce résultat global de gestion supportera les dépenses d'investissement déjà engagées en 2024 : 843 177,07 €

Une gestion au service du patrimoine et des équipements.

Quelques réalisations...



Rénovation du cimetière



City stade



Rénovation de l'Église



Acoustique de Poly'sons



Cadre de vie



Équipement



Éclairage public à LED

LA FISCALITÉ

Il est proposé au Conseil municipal de reconduire les taux d'imposition actuels. Cette proposition a été débattue en séance de travail préparatoire. Elle est à la fois **réaliste et volontariste**.

Elle est **réaliste** au regard de notre capacité à dégager régulièrement une épargne brute d'un montant satisfaisant, supérieur à 20 %. Ce niveau d'épargne permet d'améliorer le fonctionnement de la commune et d'investir.

Cette proposition est aussi **volontariste** dans la mesure où le contexte de gestion des collectivités locales devient de plus en plus contraint et tendu. L'Etat impose notamment au fil des années des efforts supplémentaires (baisse des dotations, augmentation des cotisations au régime de retraite, avec une première tranche d'augmentation dès cette année 2025...).

Les augmentations que les habitants constateront sur leurs avis d'imposition à l'automne 2025 résulteront donc uniquement de la revalorisation des bases d'imposition décidées par l'État pour tenir compte de l'inflation, soit 1,7 % (après une hausse des bases de 3,9 % en 2024, et 7,1 % en 2023).

Gérard FEY
adjoint aux finances et à la fiscalité
en Conseil Municipal le 24 mars 2025.



LE BUDGET 2025

“

Le budget 2025 résulte d'une méthode de travail similaire à celle des cinq années précédentes, qui s'inscrit dans les valeurs de notre équipe : transparence, participation, délégation. Chaque élu a ainsi pu participer à l'élaboration de ce budget ; les choix finaux ont été arbitrés lors des séances de travail conclusives des 24 février et 3 mars derniers.

Il convient de saluer ici le travail exemplaire et de qualité de l'ensemble des services de la commune, que nous tenons à remercier.

Gérard FEY
adjoint aux finances et à la fiscalité
en Conseil Municipal le 24 mars 2025.

”

La section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **2 717 000,00 €**, en tenant en compte de prévisions sincères de dépenses et de recettes.

Les crédits ouverts vont permettre pour leur plus grande part d'assurer la continuité des services municipaux, et aussi d'accompagner la vie quotidienne des habitants :

- des crédits pour l'environnement et le cadre de vie (20 000 € pour le fleurissement et pour compléter les actions de la Métropole de Grenoble en matière de désherbage...).
- des crédits de soutien à la vie associative (47 000 € de subventions aux associations). Ces crédits complètent les mises à disposition de locaux et d'équipements municipaux.
- 9 000 € de subventions au CCAS, le subventionnement de la crèche.
- au cimetière, la procédure de reprise des concessions abandonnées entrera dans sa phase opérationnelle avec le nettoyage des premiers emplacements concernés pour 7 000 €.

La section d'investissement

Les crédits inscrits se montent à **2 420 000,00 €**.

Ils peuvent être regroupés en cinq rubriques : les grands projets, l'entretien du patrimoine, les investissements pour la vie quotidienne, les acquisitions patrimoniales et les travaux sur la salle Poly'Sons.

Les grands projets se poursuivent. Ils comportent la rénovation de l'Église qui s'achèvera dans les mois qui viennent, la rénovation énergétique des bâtiments incluant l'étude pour la rénovation et la restructuration des écoles, la rénovation de l'éclairage public et des installations électriques, le renouvellement de l'éclairage des équipements sportifs.

L'entretien du patrimoine comporte notamment une nouvelle tranche de rénovation des murs du cimetière pour 36 000 €, la rénovation du pont rue du Pallier pour une étude préalable de 30 000 €, la rénovation de plusieurs salles communales (mairie, salles associatives, salle du Grand Veymont, salle des Mélézes...) pour 50 000 € et des travaux dans les locaux annexes du gymnase pour 166 000 €.

Au titre des investissements au service la vie quotidienne, l'effort important et continu depuis plusieurs années se poursuivra en 2025 avec le maintien à jour des équipements des services techniques, des écoles, des aménagements d'espaces publics (80 000 €), la pose d'un nouveau panneau lumineux (22 200 €), et des aménagements du Bois du Gélinot, avec notamment la création d'un sentier (20 000 €).

Les acquisitions patrimoniales, outre des parcelles forestières dans le Bois du Gélinot, comportent le parking de l'ancien hôtel routier des G's, y compris le bâtiment de l'ancienne gare du tramway.

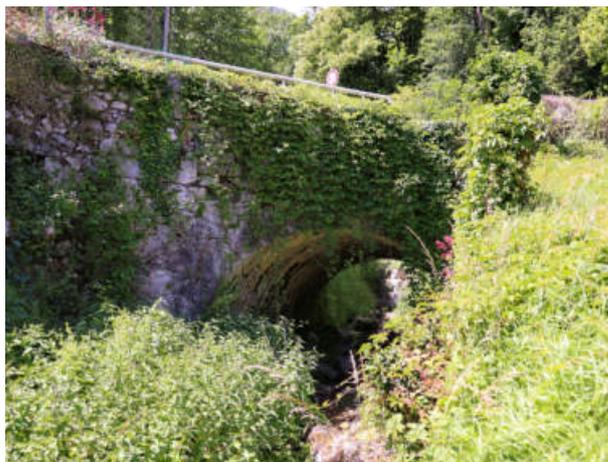
Enfin, dans ce budget la Salle Poly'Sons occupe une place toute particulière.

Le bâtiment a été livré il y a une petite dizaine d'années, et de nombreux désordres se sont accumulés. L'acoustique, absente du projet initial, a été réalisée récemment pour environ 50 000 € ; le parvis sera prochainement éclairé en lien avec Grenoble Alpes Métropole, un contentieux avec le maître d'œuvre est engagé concernant des malfaçons (des crédits de 9 820 € ont été provisionnés à ce titre).

La réparation des désordres de Poly'sons se poursuit en 2025 : le budget comporte les importants crédits suivants : 100 000 € pour reprendre les évacuations d'eaux pluviales mal conçues, ce qui permettra de préserver la fonctionnalité du bâtiment, 10 000 € pour réparer le bardage horizontal, ainsi que 85 000 € pour le réaménagement du parking à l'arrière de la salle, quasiment inutilisable en cas d'intempéries.



École élémentaire



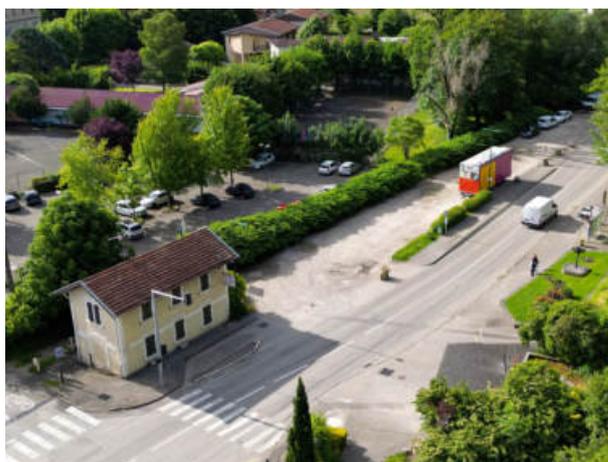
Pont du Pailler



Panneau lumineux



Poly'Sons



Parking des G's

LA DETTE EPFL

Enfin, le plan de sortie de portage.

Les biens suivants, dépréciés au fil du temps et restés sans projets, ont été rendus au marché.

- 2 appartements à l'immeuble St Jean
- 3 maisons au bas de la rue du Maupas

La comptabilisation des restes à charge pour la commune s'effectue sur 3 années : :

- 184 000 € en 2024
- 104 000 € en 2025 et 2026

Le local anciennement occupé par la pharmacie, rue du Maupas, est racheté par la commune en 2024 avec un reste à charge de 29 000 €.



Les autres biens font l'objet d'un plan global.

Le terrain du Chapotier

Prix de revient : 483 000 €
Valeur commerciale : 9 000 €
(terrain devenu inconstructible du fait du PPRI*)

La commune achètera ce terrain pour 9 000 € en 2025.

Prise en charge du déficit :

- par l'EPFL : 231 000 € (au titre de l'aléa règlementaire)
- par la commune Noyarey 242 000 €. Cette somme sera prélevée sur la plus-value escomptée de la commercialisation du terrain de l'Eyrard.



Le terrain 65 route de la vanne

Prix de revient : 186 000 €
Valeur commerciale : 33 000 €
(terrain devenu inconstructible du fait du PPRI*)

La commune achètera ce terrain pour 33 000 € en 2025.

Prise en charge du déficit :

- par l'EPFL : 75 000 € (au titre de l'aléa règlementaire)
- par la commune Noyarey 78 000 €. Cette somme sera prélevée sur la plus-value escomptée de la commercialisation du terrain de l'Eyrard.

Le terrain au-dessus du cimetière

Prix de revient : 215 000 €

Ce terrain sera acquis par la commune.

Le reliquat de la plus-value escomptée sur la commercialisation du terrain de l'Eyrard contribuera au financement de cette acquisition.



Le terrain de l'Eyrard

Prix de revient : 480 000 €
Valeur estimée : de 800 000 € à 1 000 000 €

Comme indiqué plus haut, le produit de la commercialisation de ce terrain compensera les restes à charge.

* PPRI = Plan de Prévention des Risques Inondation géré par l'État.



Vincent REMY
Directeur

A peine un an après sa création en octobre 2002, l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné a acquis un premier bien immobilier pour le compte de la commune de Noyarey, au 180 chemin des Noyers. Par la suite, il en a acquis 12 autres dont le dernier en octobre 2015 au lieudit "les Loyes".

C'est dire l'ancienneté de ce partenariat.

Un partenariat traditionnellement basé sur un contrat de réciprocité qui engage les deux partenaires à trois niveaux : un projet, un budget et une durée. Pour sa part, l'EPFL finance les acquisitions nécessaires au projet ainsi que tous les frais qui devront être supportés pendant la période de portage, y compris d'éventuels travaux de déconstruction, dépollution ou confortement. La commune et l'EPFL mettent à profit cette période pour trouver l'opérateur susceptible de réaliser le projet souhaité. Et en fin de période, à défaut d'avoir trouvé cet opérateur, la commune s'engage à racheter le bien immobilier en l'état et au prix de revient.

Malheureusement, ce modèle vertueux n'a pas fonctionné à Noyarey. A l'arrivée du nouveau directeur général de l'EPFL en 2019 et celle en 2020 de l'actuelle équipe municipale, les deux parties ont pris connaissance de l'ampleur du stock foncier, estimé à plus de 2 millions d'euros, et surtout de l'absence de piste de sortie sérieuse. Elles ont décidé de "prendre le taureau par les cornes" et de se donner tous les moyens pour sortir de l'impasse et apurer la "dette communale" avant la fin du mandat.

Après de très nombreuses démarches, études, séances de travail collectif et réflexions sur tous types de valorisation possible de l'ensemble des biens en portefeuille, un protocole global a pu être signé récemment. Même si les deux partenaires ont dû consentir des efforts financiers importants, en premier lieu la commune qui a dû racheter les biens sans projet, en second lieu l'EPFL qui a consenti des réductions sur les prix de revente, il y a tout lieu de se féliciter et se réjouir du résultat : pari gagné, objectifs atteints, beaux projets immobiliers déjà réalisés et en perspective, mais aussi, démarche de référence. D'autres communes étant dans la même situation, l'exemple nucléétain, pionnier et réussi, est devenu la référence à l'échelle de l'agglomération grenobloise.

[epfl...]
dauphiné

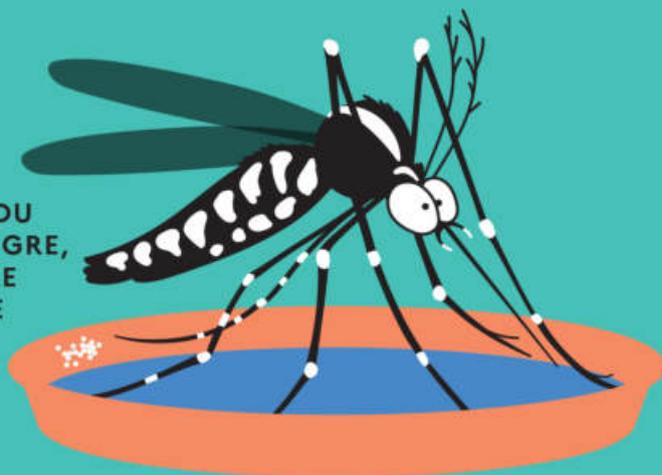
la vie des territoires, l'avis des projets.



L'équipe de l'EPFL dauphiné

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

①

CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

②

AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces!



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre!



CHEMIN DES COMMUNAUX

VOS RÉPONSES sur l'enquête mobilité

Merci à tous les habitants qui ont pris le temps de répondre à notre enquête. Une belle participation, avec plus de 100 réponses collectées !

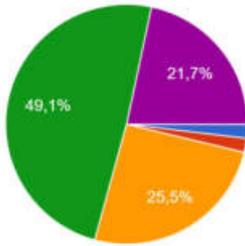
Ceci témoigne de votre engagement et de votre intérêt pour la vie de notre commune.

Votre contribution est précieuse et nous permet de mieux comprendre vos attentes, vos préoccupations et vos suggestions.

Vous trouverez dans ce dossier une synthèse graphique des réponses reçues.

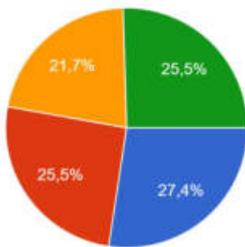


Quel âge avez-vous ?
106 réponses

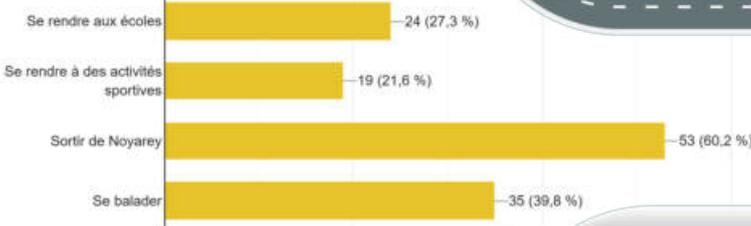


Lors de vos déplacements en voiture / moto sur ce chemin :

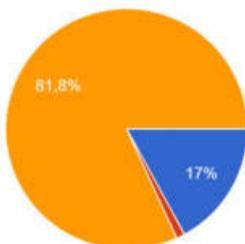
Quelle est la fréquence de vos déplacements motorisés sur le chemin des communaux ?
106 réponses



Pourquoi circulez-vous sur le chemin des communaux (plusieurs choix sont possibles) ?
88 réponses

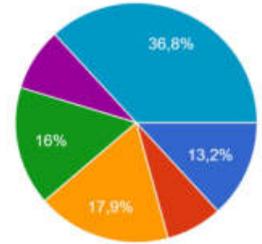


Dans quel sens l'empruntez-vous ?
88 réponses



Synthèses de vos réponses

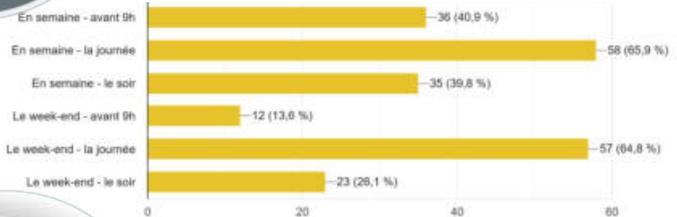
Dans quel quartier habitez-vous ?
106 réponses



Par quels moyens (plusieurs choix sont possibles) ?
79 réponses

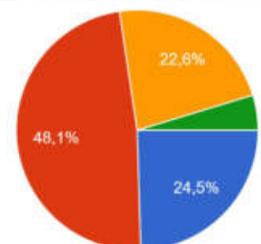


A quels horaires empruntez-vous ce chemin ?
88 réponses



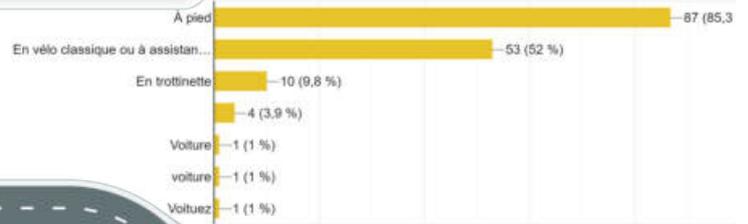
Lors de vos déplacements à pieds / vélo / trottinette :

Quelle est la fréquence de vos déplacements actifs sur le chemin des communaux ?
106 réponses

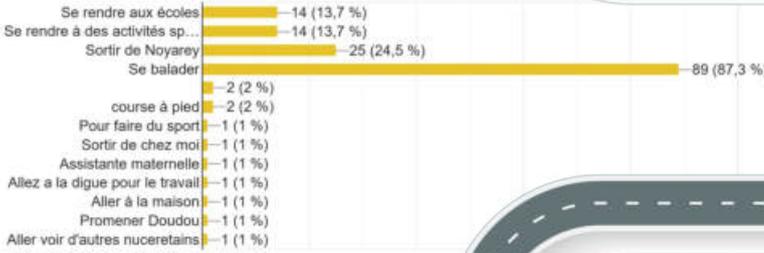




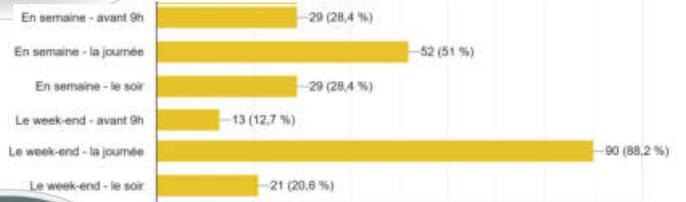
Par quels moyens (plusieurs choix sont possibles) ?
102 réponses



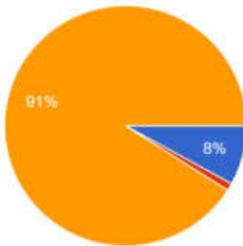
Pourquoi circulez-vous sur le chemin des communaux
102 réponses (plusieurs choix sont possibles) ?



A quels horaires empruntez-vous ce chemin ?
102 réponses



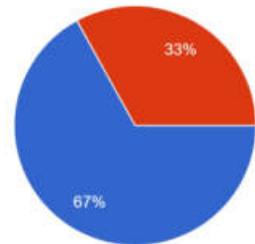
Dans quel sens l'empruntez-vous ?
100 réponses



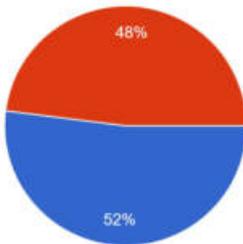
- Route de la Vanne direction chemin du Menev
- Chemin du Menev direction route de la Vanne
- Les deux

Aspect sécurité

Estimez-vous être en sécurité lors de vos déplacements ?
100 réponses



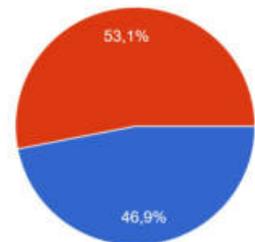
Selon vous, les déplacements dans ce secteur
100 réponses sont-ils sécurisés ?



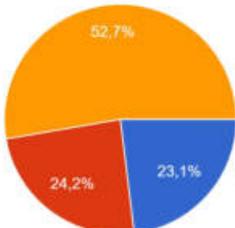
- Oui
- Non

Pensez-vous que le sens interdit de 6h30 à 9h00 au carrefour de la route de la Vanne et du chemin des communaux permet de mieux sécuriser les déplacements à pied ou en vélo ?
98 réponses

- Oui
- Non



Pensez-vous que le sens interdit de 6h30 à 9h00 au carrefour de la route de la Vanne et du chemin des communaux augmentent le temps de trajet dans ce secteur ?
91 réponses



- Rallonge de moins de 10mn
- Rallonge de plus de 10mn
- Non

MOBILITÉS SÉCURITÉ

Vous avez pu prendre connaissance, ci-avant, de l'ensemble des réponses à l'enquête « Mobilités sur le Chemin des Communaux ». Au vu de cette synthèse, nous pouvons constater que la problématique de la sécurité de tous est au cœur des préoccupations.

La question de la sécurité routière à Noyarey est un sujet récurrent, alimenté par les témoignages de nombreux habitants soucieux de leur bien-être et de celui de leurs enfants. Des excès de vitesse aux aménagements urbains, en passant par le respect du code de la route, les problématiques soulevées sont diverses et nécessitent une attention particulière.

Voici également un résumé des messages écrits à la fin du questionnaire

- Réduire vitesse de circulation / Les voitures roulent trop vite.
- Sentiment d'insécurité pour les piétons
- Mettre de la lumière à la nuit tombée
- Les voitures ne respectent pas le sens interdit
- Mauvais état de la route : trous...
- La visibilité est parfois gênée par les hautes herbes des champs
- Installation de panneaux signalétiques
- Installer des ralentisseurs (dos d'âne ou plateaux surélevés qui permettraient de réduire efficacement la vitesse
- Piste cyclable
- Chaussidou
- Problématique du partage de la route piétons/vélos (électriques ou pas)
- Suppression du sens interdit
- Revenir à un croisement "actif" à l'heure de l'école n'est pas souhaitable
- Conserver le sens interdit, mettre des chicanes avec priorité
- Cet itinéraire alternatif est utile pour sortir rapidement de Noyarey après l'école
- Réouverture uniquement pour les habitants de Noyarey (ou du quartier)
- Mettre le chemin des communaux en sens interdit de 6h30 à 9h dans l'autre sens, ça évitera les bouchons à la sortie des écoles
- Réfléchir à un laissez-passer pour les parents.

La suppression du sens interdit, bien qu'ayant pour objectif de fluidifier la circulation aux heures de pointe, est loin de faire l'unanimité. Certains habitants souhaiteraient pouvoir l'emprunter pour se rendre au travail sans traverser les zones scolaires, tandis que d'autres craignent une recrudescence du trafic et des risques aux abords des écoles.

Plusieurs propositions d'aménagements émergent de vos réponses afin d'améliorer la sécurité

- **Réduction de la vitesse :**
installation de chicanes avec priorité, de ralentisseurs, des zones 30 km/h
- **Sécurisation des cheminements piétons et cyclables :**
création d'une piste cyclable et aménagement de chemins sécurisés pour les piétons, une meilleure signalisation
- **Amélioration de la visibilité :**
installation de points, taille régulière des herbes hautes aux abords des routes
- **Respect du code de la route :**
non-respect des sens interdits et des stops est un problème récurrent, présence policière accrue



Prochaine étape

En collaboration avec Grenoble Alpes Métropole, la commune va étudier les différentes solutions pouvant être mises en œuvre et permettant un partage de ce chemin entre toutes les mobilités tout en offrant un maximum de sécurité.

GESTION du Cimetière

La procédure de reprise des concessions abandonnées entre dans sa phase opérationnelle.

En France, la gestion des cimetières relève de la compétence des communes. Le droit funéraire français, codifié principalement dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et le Code Civil, imposent aux communes des obligations précises en matière d'aménagement, d'entretien, et surtout de capacité d'accueil des cimetières.

Toutefois la loi ne fixe aucun ratio en matière de nombre de places nécessaires au regard de l'importance de la population.

Aussi, l'évaluation du besoin repose sur des critères locaux. La capacité d'accueil doit être anticipée en fonction des statistiques de mortalité, de la croissance démographique, des modes de sépulture (inhumation traditionnelle, crémation avec columbarium ou jardin du souvenir), et des durées de concessions.

Les collectivités doivent donc mettre en œuvre une planification proactive, pour anticiper les besoins et garantir la continuité du service funéraire.

Depuis 2020, cette planification existe.

Le maire, en tant qu'officier d'état civil et détenteur du pouvoir de police des funérailles (article L.2213-9 du CGCT), a la responsabilité de :

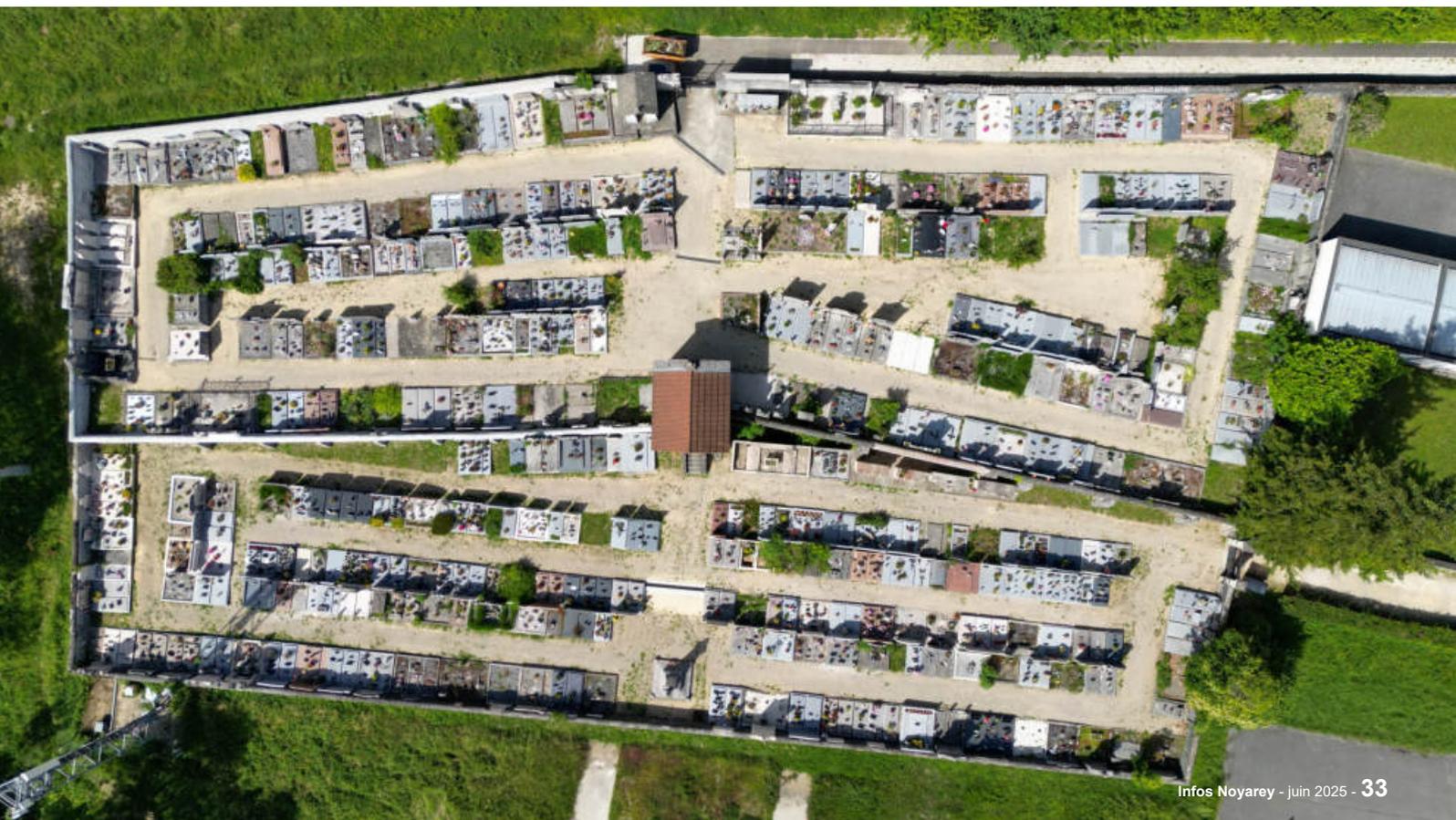
- Créer ou agrandir les cimetières si nécessaire ;
- Répartir les emplacements ;
- Délivrer les concessions ;
- Assurer la décence et la salubrité du site.

En cas de saturation du cimetière, le maire est juridiquement tenu d'intervenir. À défaut, sa responsabilité (et celle de la commune) peut être engagée.

Avant d'envisager une éventuelle extension du cimetière dont le coût n'est évidemment pas négligeable, mais aussi pour la dignité du site, notre équipe a fait le choix de reprendre les concessions perpétuelles abandonnées.

Cette procédure, légalement très encadrée, est arrivée à son terme. La liste des concessions reprises par la commune a été votée par le Conseil

Municipal le 19 mai 2025. Il aura fallu presque 4 années de procédure pour permettre à notre collectivité de se mettre en règle sur ce sujet tellement important.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE



Dernière ligne droite

Les travaux de rénovation de l'église Saint-Paul touchent à leur fin ! L'entreprise de couverture a presque achevé la totalité de ses missions ; la charpente et le clocher sont en train d'être consolidés. Les cloches vont faire l'objet d'une réparation des pièces abimées (moutons).

Les enduits en bas de murs extérieurs vont être repris courant juin.

A l'intérieur de l'église, les nouveaux luminaires et radiants permettront d'avoir enfin un chauffage et une luminosité optimales et peu consommateurs d'énergie (l'ancienne chaudière était au fuel !). Les vitraux cassés ont été réparés et protégés, et les menuiseries (bancs, boiseries du chœur...) faisant l'objet d'attaques parasitaires et non-traités depuis de longues années ont été restaurés.

Il reste encore l'escalier menant au plenum (qui menaçait de tomber) : une entreprise de Chartreuse finalise actuellement sa confection en Bois de Chartreuse...

Enfin, la tribune dans la nef principale, dont le muret et le garde-corps menaçaient de tomber, voit les maçons et menuisiers s'activer pour la rendre accessible au public à nouveau.

L'objectif est de terminer l'ensemble de cette rénovation cet été et de pouvoir réouvrir l'édifice en septembre. Vous en saurez plus bientôt sur la journée qui sera consacrée à cette réouverture publique, et aux différents aspects patrimoniaux de cette restauration...



Retrouvez toutes les photos sur noyarey.fr/galerie-eglise20241015



Merci à nos amis donateurs de la souscription.

Travaux réalisés avec le soutien financier du Département de l'Isère et de la Préfecture de l'Isère



FRELON ASIATIQUE

Détection et destruction des nids primaires et secondaires

La détection repose en grande partie sur la vigilance des apiculteurs, des jardiniers, et du public. Il est conseillé de surveiller régulièrement les zones à risque, notamment les arbres, les haies, les bâtiments et autres structures où les nids peuvent se cacher.

Toute observation de nids ou de frelons doit être rapidement signalée aux autorités locales ou via une application dédiée. La réactivité est essentielle pour organiser une intervention rapide. La destruction des nids doit être effectuée par des désinsectiseurs professionnels formés, afin de garantir la sécurité et l'efficacité de l'opération.



Avant de détruire un petit nid, il est essentiel de bien vérifier qu'il ne s'agit pas d'une autre espèce. Nombre d'espèces d'hyménoptères font des nids similaires, ces espèces peuvent être rares et seuls les spécialistes peuvent faire la différence entre les nids, surtout au début de la construction.

Piégeage de printemps raisonné

Dans les zones de moyenne ou forte densité de frelons à pattes jaunes, le piégeage de printemps permet de diminuer la pression sur un secteur. Ce piégeage vise spécifiquement les femelles fondatrices au moment où les reines quittent leurs abris hivernaux et commencent à chercher des lieux de nidification pour créer de nouvelles colonies.

Le piège utilisé doit être sélectif à défaut de quoi il peut s'avérer très destructeur pour les insectes non ciblés, qui ont un rôle fondamental dans le maintien des équilibres biologiques. Les types de pièges testés les plus efficaces sont précisés dans le plan de lutte. Il doit se faire sur une période limitée autour du pic d'émergence des fondatrices (généralement avril), sans dépasser 8 semaines et avec les appâts conseillés.



Il est recommandé de placer les pièges dans des zones stratégiques, où les frelons sont susceptibles de passer (dans les ruchers où il y a des fleurs attractives par exemple), et de les suspendre à une hauteur de 70 cm à 2 mètres du sol pour une efficacité optimale. L'entretien des pièges et le renouvellement de l'appât tous les 8 jours sont essentiels pour un piégeage sélectif et efficace.

SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

FRELON ASIATIQUE **NID PRIMAIRE** **NID SECONDAIRE**

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?

Vespa Velutina (Asian wasp): Tête noire et visage orangé, Thorax noir, Extrémité des pattes jaune, Abdomen noir avec une large bande orangée.

Vespa Crabro (European wasp): Tête rousse et visage jaune, Thorax noir et roux, Abdomen jaune avec des dessins noirs, Pattes rouges.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Création Graphique : Impression : 06 89 06 22 83 Impression : 06 89 06 22 83 Impression : 06 89 06 22 83

Affaires judiciaires en cours



Soucieuse d'une transparence continue envers les Nucérétains, la municipalité souhaite apporter un éclairage précis et objectif sur les procédures judiciaires en cours, initiées dans le souci de défendre au mieux les intérêts de notre commune.

Tout en respectant la confidentialité nécessaire aux affaires en cours, cet article revient sur deux dossiers majeurs : la vente du square Charles Ferrère et la construction de Poly'sons, afin de vous informer de l'état actuel de ces procédures.

La vente du square Charles Ferrère

C'est durant le confinement, en 2020, que le terrain de l'ancien square Charles Ferrère a été vendu 120 000€ (2903 m²) à un promoteur privé avec pour seul projet d'offrir 5 locaux commerciaux.

Les élus actuellement en fonction ont sollicité une réévaluation du prix de vente du terrain, dans le but de défendre les intérêts de la collectivité.

À ce jour, nous avons déjà franchi trois des quatre étapes de la procédure judiciaire. Le Tribunal a pris en compte nos arguments et a désigné un collège d'experts. Ces derniers ont conclu à une revente à perte pour la collectivité, une situation assimilable à une "lésion", c'est-à-dire une sous-évaluation préjudiciable du bien.

La dernière étape consistera pour le Tribunal à statuer, dans les mois à venir, sur le montant qui doit être réclamé au bénéfice de la collectivité.



La construction de Poly'sons

Dès 2018, à la suite nombreuses malfaçons et problématiques diverses, la commune a demandé la désignation d'un expert par le Tribunal de Grande Instance de Grenoble afin de définir les responsabilités de chacun.

Le travail des experts est à présent terminé et nous en sommes à l'étape des mémoires d'avocats. Il faudra encore certainement plusieurs années avant d'aboutir au règlement de cette situation déplorable.

Des travaux ont déjà été engagés par la collectivité et ont demandé un investissement financier et humain considérable, notamment pour les premières mises en sécurité ainsi que pour l'amélioration de l'acoustique de la salle.

En attendant de pouvoir réaliser l'ensemble des travaux exigés par le cahier des charges sécuritaire, ce qui représentera un coût important, un agent SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes) sera présent lors de chaque manifestation.





AMBROISIE

LA RECONNAÎTRE, LA SIGNALER

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.

La reconnaître



La tige :

Assez souple et
couverte de poils blancs

La feuille :

Vert clair uniforme
sur les deux faces

La fleur :

Vert-jaune avant éclosion
et Jaune après

L'odeur :

Aucune quand on frotte
dans les mains

La signaler



www.signalement-ambrosie.fr

Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser
la plateforme, contactez l'assistance :

0 972 376 888

Son pollen est très allergisant

Que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété, je l'arrache. Hors de ma propriété, je signale la zone infestée.



TRAVAUX INFOS TRAFIC



sur internet :
noyarey.fr/travauxinfostrafic

sur votre smartphone :
application mobile Noyarey.

Travaux chemin des Bauches

Du 21 juillet au 8 août 2025



Les régies eaux et assainissements de la Métropole procéderont prochainement au renouvellement du réseau d'eau potable. Le début des travaux est prévu le lundi 21 juillet 2025, pour une durée estimée à trois semaines.

Pendant cette période, la circulation sur le chemin des Bauches sera alternée par sens prioritaire, avec une limitation de vitesse fixée à 30 km/h. Pour garantir la sécurité, l'accès au chemin des Bauches depuis le chemin de l'Orphélinat sera barré ; le seul accès possible se fera par la route de la Vanne.

Par ailleurs, certains stationnements pourront être supprimés temporairement pour les besoins du chantier.

Pour toute question, problème ou demande particulière, vous pouvez contacter les services de la Régie ou directement l'entreprise sur place.

Régies Eau et Assainissement : 04.76.59.58.17

Afin de rendre vos déplacements plus fluides, pensez à consulter régulièrement **TRAVAUX INFOS TRAFIC** sur le site de la mairie et l'application Noyarey.

Circulation interrompue sur la RD 1532

Du 7 juillet au 24 août 2025

Dans le cadre du programme de gros entretien et réparation des ouvrages d'art métropolitains, Grenoble-Alpes Métropole prépare des travaux de remplacement du pont portant la RD 1532 et franchissant le Ruisset.

Ce chantier important nécessitera la destruction totale puis la réfection de ce pont, pour un coût estimé de 650 000 €. Ainsi, La RD1532 sera totalement coupée à la circulation dans les deux sens du Lundi 7 juillet 2025 au dimanche 24 août 2025 maximum.

Au préalable de cette intervention, les concessionnaires réseaux (eau, gaz, téléphone, électricité...) devront intervenir pour déplacer leur réseaux et des tests seront effectués prochainement (vers mai 2025) nécessitant une circulation en alternat.



DES AIDES
FINANCIÈRES
POUR VOTRE AUDIT
ET VOS TRAVAUX

RÉNOVER, ILS L'ONT FAIT,
POURQUOI PAS VOUS ?

AVEC **mur|mur**
FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE,
GAGNEZ EN CONFORT
VALORISEZ VOTRE BIEN !



DÉJÀ PLUS DE 20 000 APPARTEMENTS ET MAISONS RÉNOVÉS
Infos sur grenoblealpesmetropole.fr/murmur

mon
Avenir
ma Métropole



B.A.-BA de L'URBA

Mon terrain est devenu inconstructible ? Est-ce que la mairie peut rendre mon terrain constructible ?

C'est une question encore fréquente, et la réponse est simple : **non**.

La Commune ne décide pas de la constructibilité d'un terrain. Celle-ci dépend de nombreuses règles qui s'imposent à toutes et tous, y compris au Maire.

Voici les principales :

- les Plans de Prévention des Risques (PPR), établis par l'État via la Préfecture de l'Isère.

Pour Noyarey, la Préfecture en a établi trois, chacun avec ses propres règles :

- **PPR** inondation par débordement des cours d'eau.

- **PPR** inondation par rupture des berges du Drac.
- **PPR** lié aux risques naturels (glissements de terrain, chutes de pierre, risques torrentiels, avalanches, etc.).

- Le Plan local d'urbanisme intercommunal (**PLUi**), élaboré par la Métropole de Grenoble. Ce plan comporte plusieurs centaines de pages de règlements et de cartes à portée réglementaire.

Les procédures d'évolution de ces deux types de document sont longues et très encadrées. La Commune peut donner un avis, tout comme les particuliers ou les entreprises. Pour finir, notre

Commune participe au vote du PLUi via son conseiller métropolitain, qui dispose d'une voix parmi les 119 au sein du conseil métropolitain.

Les autres documents de l'aménagement :

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), mais aussi les lois nationales relatives à l'environnement, la montagne, le climat, l'artificialisation des sols, le logement, etc.

Ce qu'il faut retenir.

Pour savoir si votre projet est réalisable en l'état de la réglementation actuelle : contactez le service

urbanisme de la commune avec le plus de détails possibles sur le contenu de ce projet.

Pour demander une évolution des règles, notamment pour permettre la réalisation de votre projet : il faut saisir le Président de la Métropole (pour le PLUi) ou le préfet de l'Isère (pour les PPR). Dans les deux cas, il est important d'expliquer clairement les éléments des règlements actuels qui bloquent votre projet.

Attention, ni la Métropole, ni la Préfecture ne peuvent déroger aux lois nationales. Elles doivent, elles aussi, composer avec un cadre réglementaire complexe et évolutif.

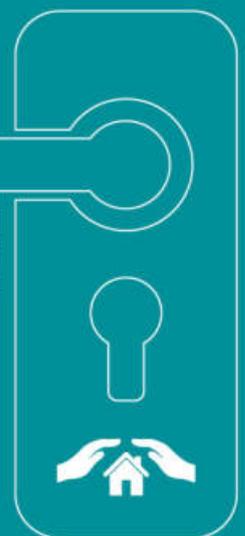
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe
contre les
cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez
de la surveillance de votre domicile
en vous inscrivant **en ligne sur service-public.fr**



Scannez le QR code pour
vous inscrire en ligne



Autorisations du Droit des Sols & État civil



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 382812510008
SCI SAINT JEAN
Avenue Saint-Jean
Division Foncière
Accord avec prescriptions

DP 382812510009
DODORICO Chantal
109 Chem. du Meney
Transformation de la moitié du garage pour faire une chambre. Modification de la porte du garage en baie vitrée.
Favorable

DP 382812510010
CHEYNIS Jacqueline
235 chem. du moulin
Installation d'une clôture
Favorable avec prescriptions

DP 382812510011
VIVARAT Christophe
63 chem. de l'Orphelinat
Installation panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 382812510012
SCI DU MAUPAS
Avenue Saint-Jean
Division Foncière
Favorable

DP 382812510013
CHEYNIS Jacqueline

235 chem. du moulin
Modification accès à la parcelle
Favorable avec prescriptions

DP 382812510014
CHEYNIS Jacqueline
235 chem. du moulin
Abri de jardin
Instruction en cours

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment ?

Avant tout projet, prenez rendez-vous avec l'urbaniste de la commune.

04 76 53 82 01
urbanisme@noyarey.fr

DP 382812510015
MARTINEZ Loïc
78 Chem. du Diday
Renforcement des murs de l'abri véhicule + pose d'une baie vitrée.
Rejet tacite

DP 382812510016
ARNOUX Thomas
352a Chem. des Bauges
Piscine creusée
Favorable avec prescriptions

DP 382812510017
MICHEL Alain
1 Rue du Pailler
Rénovation des toitures en tuiles terre cuite
Favorable avec prescriptions

DP 382812510018
FERRO Emilie
460 C Chem. du Meney
Modification de façades
Favorable avec prescriptions

DP 382812510020
GERMAIN Charlotte
350c Chem. des Bauges
Création d'une piscine Waterair Luna
Favorable avec prescriptions

DP 382812510021
GERMAIN Charlotte
350c Chem. des Bauges
Installation d'une pergola bioclimatique
Favorable avec prescriptions

DP 382812510022
ROUX Pascal
114 Rue de la Fontaine du Merle
Pose de 12 panneaux photovoltaïques
Favorable

DP 382812510023
FRIER Catherine
54 Chem. des Mûres
Division Foncière
Favorable avec prescriptions

DP 382812510019
SAMPAIO Vera
366 Chem. du Diday
Construction d'une piscine hors-sol en métal
Favorable avec prescriptions

DP 382812510024
PETITPAS Jeremy
680 Av Saint-Jean

Ajout d'un auvent devant la porte d'entrée
Favorable avec prescriptions

DP 382812510025
DODORICO Chantal
109 Chem. du Meney
Construction d'un abri de jardin en bois naturel sur dalle béton
Favorable avec prescriptions

DP 382812510026
MOLLARET Christophe
54 Chem. des Noyers
Réhabilitation d'un abri de terrasse en bache
Favorable avec prescriptions

DP 382812510027
Commune de Noyarey
94 Imp. des Glairons
Clôture en grillage blanc avec fermeture par portail coulissant blanc
Favorable avec prescriptions

DP 382812510028
ODDOS Sylvie
31 Chem. du Moulin
Détachement d'un lot
Favorable avec prescriptions

DP 382812510029
PENNISI Alfio
396 Rue Léon Porte
Installation de deux systèmes de climatisation sur la façade nord
Favorable avec prescriptions

DP 382812510030
LETIZIA Robert
216 Rue de la Fontaine du Merle
Construction d'un appentis pour protéger le bois.
Instruction en cours

DP 382812510031
MAGAGNIN Claude
Chem. de l'Orphelinat
Réalisation d'une pergola bioclimatique de 11.7m²
Instruction en cours

DP 382812510032
BREUIL Renaud
153 Route de la Vanne
Clôture du jardin
Instruction en cours



PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 382812410006
M01

SELGRAD Cindy
346 av Saint-Jean
Aménagement d'une partie du commerce du hangar existant. Reprise des façades : couleurs, suppression d'ouvertures et de menuiseries existantes. Peinture de la toiture
Favorable avec prescriptions

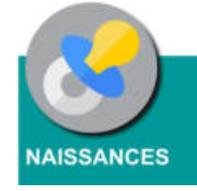
PC 382812510001
PIETRAS Johan
342a Chem. des Bauges

Démolition du garage existant et des appentis. Nouvelle construction au même endroit avec un garage et un local pour une activité libérale
Favorable

PC 382812510002
SCI GPFV
125 Route du Ruisset
Extension d'un bâtiment industriel avec une couverture photovoltaïque
Favorable avec prescriptions

PC 382812510003
SELGRAD Jimmy
306 Av. Saint-Jean
Construction d'une maison individuelle
Refus

PC 382812510004
DOMINGUES Jérémie
71 Chem. de l'Orphelinat
Construction d'une maison individuelle
Instruction en cours



NAISSANCES

8 février 2025
TAORMINA Milan

Besoin d'aide ?
transport à la demande
Livraison de repas à domicile
Assistance administrative



DÉCÈS

1 février 2025
FERRARIS Marie, Thérèse, Rose
épouse
MESTRALLET

1 février 2025
GENIN Marie-Josèphe
épouse
AMBLARD

12 février 2025
GÉRARDI Antoinette
épouse
ANDRÉ

14 février 2025
CACCAVO Ernestine
épouse
D'IMPÉRIO

2 avril 2025
BOUTIAS Joseph, Henri

20 avril 2025
PEREIRA GONÇALVES Carlos

25 avril 2025
ROSSETTI Norbert

28 avril 2025
VETTE Guillaume, Sébastien

contactez votre
CCAS

04 76 53 82 01
ccas@noyarey.fr

Expression libre des membres de la minorité.

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

Les numéros d'urgences & numéros utiles



horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits :
du lundi au samedi de 20h00 à 7h00,
ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h30,
le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
le dimanche : de 10h00 à 12h00.



<p>MAIRIE 75 rue du Maupas 38360 Noyarey</p> <p>04 76 53 82 01 accueil@noyarey.fr www.noyarey.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : lundi : 8h30-13h - 14h-18h30 du mardi au vendredi : 8h30-13h samedi : 9h - 11h</p>	<p>SÉCURITÉ - URGENCES</p> <p>Gendarmerie de Sassenage 04 76 27 42 17 Police municipale 07 85 69 05 20 Police secours 17 Pompiers 18 SAMU 15</p> <p>Numéro d'appel d'urgence 112 Centre anti-poison 04 72 11 69 11 Pharmacie de garde 3915 Secours en montagne 04 76 22 22 22 Urgence dépannage gaz naturel 0 800 47 33 33 Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 38</p>	<p>SERVICES PUBLICS</p> <p>École maternelle La Coccinelle 04 76 53 93 82 École élémentaire Le Mûrier 04 76 53 95 71 Cantine 04 76 53 87 10 Réservation cantine 04 76 53 73 74 La garderie des P'tits Bouts 04 76 53 90 07 Les Petits Malins 04 76 53 83 62 Le service enfance jeunesse 04 76 53 73 74 CCAS 04 76 53 82 01 Bibliothèque 04 76 53 91 17 Transport à la demande SEMITAG 04 38 70 38 70 Service local de solidarité 04 57 38 44 00 Permanences juridiques gratuites : organisées en mairie sur rdv 04 76 53 82 01</p>
<p>GRENOBLE ALPES METROPOLE Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex</p> <p>04 76 59 59 59 www.grenoblealpesmetropole.fr</p> <p>Voirie et gestion des déchets 0 800 500 027 Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey Ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30</p> <p>Eau potable 04 76 86 20 70 En cas d'urgence 04 76 98 24 27</p> <p>Eaux usées 0 800 500 048 En cas d'urgence 04 76 59 58 17 Fourrière animale 04 76 77 07 00</p>	<p>SANTÉ</p> <p>Médecins généralistes Dr Adrien GAVET 04 76 43 26 65 Dr Françoise PAUMIER 04 76 43 26 65 SOS médecins 04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)</p> <p>Infirmières Laurence LAVERRIERE 06 14 01 45 80 Bénédicte ZUANON 06 01 45 69 54 Nadia DACMINE 06 70 46 60 18</p> <p>Masseurs kinésithérapeutes Kiné St Jean (soins à domicile) 06 71 61 53 87 Thibault KERBOUA (soins à domicile) 09 77 52 26 71</p> <p>Psychologues Clarisse MONNET 06 87 02 96 97 Delphine COMBIER 06 82 17 46 38</p> <p>Pharmacie Polossat 04 76 53 91 15 Pharmacie de garde 3915</p> <p>Cabinet dentaire Dr Marc WOLKOWICZ 04 76 53 92 36 Urgences dentaires 04 76 000 666</p> <p>CHU Grenoble 04 76 76 75 75</p> <p>Educateur spécialisé Yann PICUT 06 27 65 65 49</p> <p>EHPAD Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60</p> <p>Vétérinaires SOS vétérinaires 04 76 47 66 66</p>	

 Liste des assistantes maternelles disponibilités septembre 2025	Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Places disponibles septembre 2025
		AMIER Fatima	411 chemin des Bauches	06.03.85.77.30
	BARTHOD Sandrine	94 rue de la fontaine du merle	06.15.36.38.22	2 places 0 - 3 ans
	BENALI Stéphanie	101 rue du 19 mars 1962	06.19.25.66.41	1 place 0 - 3 ans
	BODART Géraldine	176 rue de l'Eyrard Bâtiment F	06.48.12.15.37	COMPLÈTE
	BURGIO Nathalie	1 immeuble St Jean	06.65.03.52.71	2 places 0 - 3 ans
	DIANA Sabrina	24 place Victor Jat	07.86.71.88.77	2 places 0 - 3 ans
	PAQUET Raquel	596 chemin du moulin	06.62.87.12.73	COMPLÈTE
	ROLLAND Cindy	38 chemin du Diday	06.81.76.20.99	COMPLÈTE
	VIRONE Karine	483 avenue St Jean	06.30.11.15.97	COMPLÈTE

Liste mise à jour le 21/05/2025



Élu d'astreinte
04 76 53 92 59

Le numéro de téléphone de l'élú d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.



Téléchargez l'appli Noyarey



INFOS NOYAREY est le journal municipal d'information de la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey - 04 76 53 82 01 - noyarey.fr
Directrice de publication : Nelly Janin Quercia
photos couverture SDIS38 et Mairie de Noyarey

Mise en page et photos : Fabrice Grondeau (service communication de Noyarey)
Dépôt légal : à parution
Distribution par les élus
 Tirage 1500 exemplaires

 Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

noyarey.fr





Fête du village

**DIMANCHE
21 SEPTEMBRE 2025**



DESTINATION LE FUTUR

+ d'infos sur noyarey.fr/futur ou l'appli mobile